



Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Orne

Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de l'Orne

RAPPORT DU PRESIDENT

Service d'assainissement

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services

Exercice 2020

(Application des articles L2224-5 et D2224-1 du CGCT relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement)

Rédigé Le 30 aout 2021

Le Président du SIAVO

Lionel FOURNIER

1. PRESENTATION DU SYNDICAT

Le SIAVO regroupe les communes d'AMNEVILLE, CLOUANGE, GANDRANGE, MONDELANGE, MOYEUVRE GRANDE, MOYEUVRE PETITE, RICHEMONT, ROMBAS, ROSSELANGE, UCKANGE, VITRY SUR ORNE.

Il assure la collecte, le transport et le traitement des eaux usées sur la totalité du périmètre Syndical.

En ce qui concerne le traitement de la pollution, Le SIAVO n'exécute pas lui-même le service, il l'a confié au moyen d'un contrat d'affermage à VEOLIA Eau - Compagnie Générale des Eaux - qui exploite le collecteur de transport et la station d'épuration de Richemont.

Depuis le 1 janvier 2011, le SIAVO a pris la compétence collecte « eaux usées » et « eaux pluviales » sur l'ensemble des communes du Syndicat avec transfert de la totalité des contrats d'affermage.

Depuis le 1 janvier 2018, les communes ont transféré les compétences « eaux pluviales » aux Communautés de Communes, le SIAVO en prends la gestion par transfert de compétences.

Rappel des Contrats de Délégation de Service Public

Contrat N° H1121 - Délégitaire : VEOLIA EAU – Compagnie Générale des eaux

Date de début : 01/01/2019 Date de fin : 31/12/2023

Périmètre : Amnéville les Thermes, Clouange, Gandrange, Mondelange, Moyeuve Petite, Richemont, Rombas, Rosselange, Uckange et Vitry sur Orne.

Contrat N° H1021 - Délégitaire : VEOLIA EAU – Compagnie Générale des eaux

Date de début : 30/03/2008 Date de fin : 29/03/2028

Périmètre : Moyeuve grande

Contrat N° H1171 - Délégitaire : VEOLIA EAU – Compagnie Générale des eaux

Date de début : 01/01/2020 Date de fin : 31/12/2023

Périmètre : Station d'épuration de Richemont

2. LE PATRIMOINE DU SIAVO

2.1 Le réseau d'assainissement et les ouvrages

L'émissaire intercommunal du SIAVO qui relie les communes à la station d'épuration est constitué de trois collecteurs principaux avec **36 km** de canalisation au total :

- le plus important longe l'Orne de MOYEUVRE-GRANDE jusqu'à la station,
- le deuxième est issu d'UCKANGE et de RICHEMONT c'est le collecteur Nord,
- le troisième capte les effluents d'AMNEVILLE et de MONDELANGE c'est le collecteur Sud.

Les réseaux communaux représentent environ **347 km** de canalisations avec un certain nombre d'ouvrages spéciaux :

COMMUNES	Nombre d'habitants desservis	Nombre d'abonnés	Km de canalisation
AMNEVILLE	10 478	4 254	49
CLOUANGE	3 532	1 815	16
GANDRANGE	2 943	1 314	29
MONDELANGE	5 738	2 665	35
MOYEUVRE GRDE	7 894	3 213	58
MOYEUVRE PETITE	464	173	4
RICHEMONT	2 115	902	20
ROMBAS	9 993	3 934	49
ROSSELANGE	2 711	1 034	15
UCKANGE	6 863	1 921	52
VITRY SUR ORNE	3 053	1 311	20
CANALISATIONS SIAVO	-	-	36
TOTAL SIAVO	55 784	22 536	383

Les ouvrages et équipements sont décrits en détail au chapitre 7.3.2. « Inventaire des biens ». (Détail par commune en annexe)

2.2 L'usine de dépollution

Située à RICHEMONT, elle offre une capacité de traitement de 70 000 équivalents-habitants et bénéficie d'une autorisation préfectorale délivrée en janvier 1998. Avec environ de 56 000 eq/habitants desservis et une pollution industrielle d'environ 2 900 eq/habitants, il reste encore une marge de 14 000 eq/habitants soit 15% de réserve de capacité.

Capacité maxi	= 70 000 Eh
Population raccordée en 2020	= 55 784 Eh
Pollution industrielle	= 2 900 Eh
Charge hydraulique maxi en 2020	= 38 095 m ³ /j
Charge organique moyenne en 2020	= 1 277 kg/j
Volume collecté entrant en 2020	= 6 698 283 m ³
Volume traité en 2020	= 6 778 240 m ³
Assiette de la redevance en 2020	= 2 578 106 m ³

Les données de bilan et conformité sont détaillées en annexe du présent document.

Les autres données d'auto-surveillance sont consultables sur les registres d'autosurveillance, tenus à jour conformément à l'arrêté du 21 juillet 2015.

Rappel des valeurs caractéristiques de la station et des performances de traitement attendues.

Les valeurs caractéristiques utilisées pour l'évaluation de la conformité* de la station sont présentées dans le tableau qui suit.

(* évaluation de la conformité annuel 2020 – courrier DDT du 28 juin 2021)

	2020
Débit de référence (m ³ /j)	30 340
Capacité nominale (kg/j)	4200

Il s'agit des valeurs établies et communiquées par le service de Police des eaux (arrêté préfectoral d'autorisation, ou à défaut manuel d'autosurveillance) (Débit de référence) ou fournies par le constructeur (capacité nominale).

Le débit de référence redéfini par l'arrêté du 21 juillet 2015 correspond au percentile 95 des débits arrivant en amont immédiat du déversoir de tête de station. Il est calculé chaque année par le Service de la Police de l'Eau sur les données des 5 dernières années ou sur une profondeur historique fonction de l'historique de création du point d'autosurveillance A2 (déversoir en tête de station). A défaut de point A2, il est calculé sur les données de l'année précédente du débit entrant sur la station.

			(* évaluation de la conformité annuel 2020 – courrier DDT du 28 juin 2021)					
Donnés STEP	capacités nominales		2015	2016	2017	2018	2019	2020
Capacité maxi	70 000	Eh	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000
Population raccordée	58 200	Eh	55 839	55 839	55 982	55 969	55 825	55 784
abonnés		ab	21 639	21 923	22 231	22 252	22 552	22 533
Charge brute de pollution organique		Eh						54 515*
Charge hydraulique de référence	15 200	m3/j	15 200	15 200	15 200	15 200	15 200	30 340*
Charge hydraulique maxi	43 200	m3/j	43 858	53 863	43 573	48 518	38 095	37 297*
Charge hydraulique moyenne journalière	-	m3/j	17 296	21 301	15 395	19 075	20 860	18 301*
Capacité épuratoire maxi (DBO5)	4 200	kg/j	4 200	4 200	4 200	4 200	4 200	4 200
Charge organique entrante (DBO5)		kg/j	1 185	999	1 335	1 166	938	1 277
Charge annuelle entrante		eh	19 750	16 655	22 244	19 438	15 638	21 284
Assiette de la redevance	-	m3	2 612 604	2 453 094	2 541 872	2 484 256	2 624 891	2 578 106
Volume entrant à la STEP	-	m3	6 312 956	7 796 332	5 983 969	7 010 861	7 585 826	6 698 283
Volume traité à la STEP	-	m3	6 137 139	7 702 280	5 619 027	6 962 271	7 613 798	6 778 240
Taux de dilution	160	%	235	314	221	280	290	263
Evacuation des boues et des déchets			2015	2016	2017	2018	2019	2020
Boues produites brutes		t	4 030	3 985	5 069	3 522	2 212	2 302
Boues produites - matières sèches		t	1 038,1	1 024,1	632,00	899,00	952,00	967,00
Siccité		%	26%	26%	12%	26%	21%	23%
Valorisation agricole des boues		t					457,30	342,00
Compostage norme NF		t						625,00
Refus de dégrillage		t	89,5	89	106	106	121,1	178
Volume de sables évacués		t	200	198,5	155	103	69,5	95
Volume de graisses évacuées		m3	27	28	54	92	134	188

Paramètres des rejets fixés par l'arrêté préfectoral du 21 janvier 1998

Paramètres	Concentration maximale	Rendement minimal
DBO5 - Demande Biologique en Oxygène à 5 jours	25 mg/l	90%
DCO – Demande Chimique en Oxygène	100mg/l	75%
MES - matières en suspension	30 mg/l	90 %
NGL – azote global	15 mg/l	70%
PT - Phosphore total	2 mg/l	80%

Conformité des performances des équipements d'épuration [P254.3]

Cet indicateur [P254.3], calculé, à partir de l'exercice 2015, sur la base des bilans respectant le domaine de traitement garanti (CNF) selon les dispositions du décret, est défini dans le tableau suivant

Performance globale du service (%)	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Usine de dépollution du SIAVO à RICHEMONT	86	92	96	90	85	83

Conformité des points de rejets [P255.3]

La connaissance fine de ces points de rejet et l'évaluation de la pollution rejetée sont nécessaires pour maîtriser l'impact environnemental du réseau d'assainissement. L'indicateur « Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées » [P255.3] permet de mesurer l'avancement de cette politique. Cet indicateur est à établir par la Collectivité avec l'appui du délégataire. Les déversoirs d'orage et les « trop-pleins » des postes de relèvement ont été initialement mis en place pour permettre de déverser au milieu naturel les effluents en excès par temps de pluie. Les informations dont nous disposons et qui sont utiles au calcul de l'indicateur sont les suivantes :

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte	90	90	90	90	90	100

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration

Evaluations réalisées sur la base des bilans en Conditions Normales de Fonctionnement (CNF). Comme précisé dans le guide de définition de la DERU, pour la conformité à la Directive Européenne des usines de moins de 2000 EH le calcul est réalisé par rapport aux normes fixées dans l'arrêté du 22 juillet 2015.

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Conformité à la Directive Européenne	100	100	100	100	100	100
Conformité à l'arrêté préfectoral	0	0	100	100	0	0

Le délégataire a évalué la station non conforme à l'arrêté préfectoral de la station en lien avec le rendement annuel d'abattement en phosphore et 15 bilans en DBO5 qui n'atteignent pas la cible en rendement épuratoire. Ces rendements sont en majeure partie liés à de forts taux de dilution de l'effluent d'entrée (voir détail en annexe). Ceci ne constitue qu'une évaluation qui ne peut se substituer à l'évaluation de conformité émis par les services de la police de l'eau.

Cette non-conformité peut être corrigé par une demande de modification de l'abattement du rendement épuratoire Article 4 – rejet de l'arrêté de la STEP.

3. Evolution de la STEP

Evolution de la capacité en EH de la STEP à N+2

Evolution	2020	2021	2022
Nbres équivalents	55 784	59 947	61 424
Capacité Maxi STEP	70 000	70 000	70 000
Disponible en EH	14 216	10 053	8 576
Disponible en %	20%	14%	12%
Evolution EH/N-1 en %		7%	2%

4. TRAVAUX REALISES EN 2020 PAR LE SIAVO

Les travaux réalisés sont détaillés par opérations et par commune en annexe.

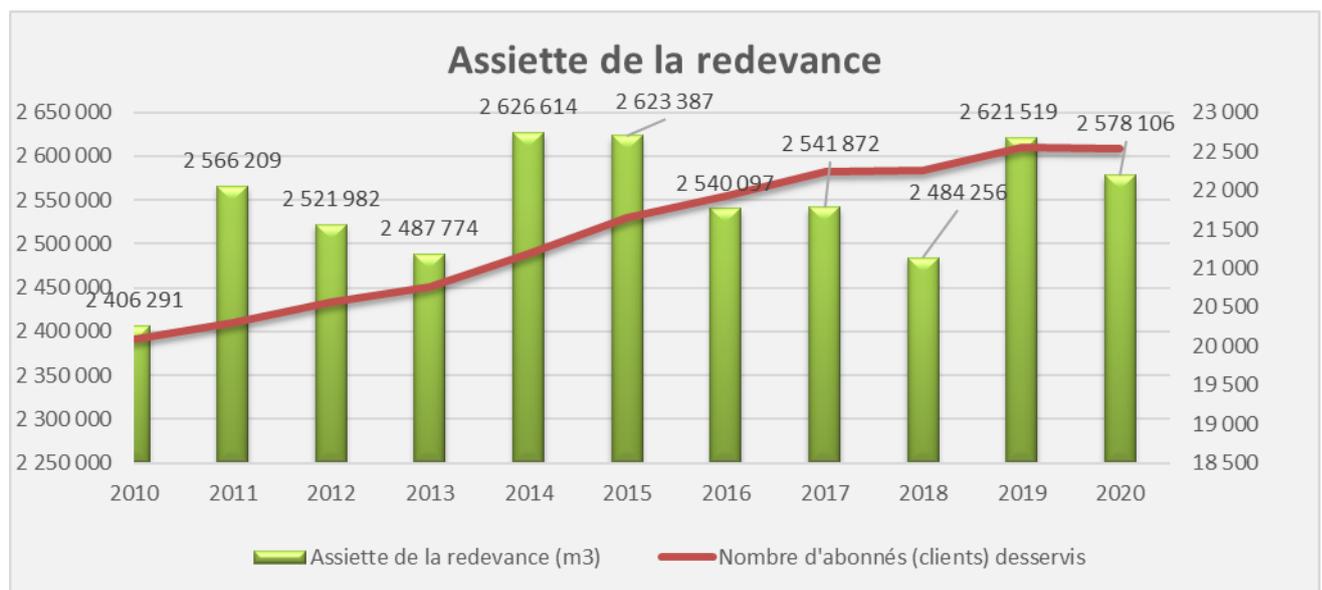
5. L'ACTIVITE CLIENTELE

5.1 L'activité clientèle

Le nombre d'abonnés (clients), le volume de l'assiette de la redevance et la population desservie du service d'assainissement collectif [D 201.0] au 31 décembre figurent au tableau suivant :

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	N/N-1
AMNEVILLE													
Nombre d'abonnés (clients) desservis	3 158	3 342	3 379	3 460	3 543	3 618	4 056	4 125	4 192	4 192	4 254	4 254	0,00%
Assiette de la redevance (m3)	608 815	586 430	728 658	743 946	733 702	882 081	815 650	712 744	760 349	728 820	820 782	791 970	-3,51%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	10 266	10 228	10 208	10 181	10 167	10 149	10 124	10 292	10 617	10 719	10 512	10 478	-0,32%
CLOUANGE													
Nombre d'abonnés (clients) desservis	1 642	1 638	1 659	1 692	1 680	1 707	1 707	1 737	1 780	1 780	1 815	1 815	0,00%
Assiette de la redevance (m3)	159 317	150 943	169 932	162 844	159 460	163 710	177 292	159 451	165 663	160 958	182 781	165 262	-9,58%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	3 881	3 906	3 933	3 940	3 933	3 915	3 879	3 848	3 813	3 813	3 641	3 532	-2,99%
GANDRANGE													
Nombre d'abonnés (clients) desservis	1 143	1 134	1 143	1 153	1 157	1 154	1 154	1 229	1 263	1 263	1 314	1 314	0,00%
Assiette de la redevance (m3)	141 018	97 670	119 641	109 556	106 548	107 844	114 395	112 607	118 302	110 178	114 535	134 009	17,00%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2 540	2 660	2 776	2 890	2 935	2 961	2 923	2 878	2 831	2 830	2 886	2 943	1,98%
MONDELANGE													
Nombre d'abonnés (clients) desservis	2 430	2 482	2 505	2 532	2 541	2 590	2 590	2 617	2 642	2 642	2 665	2 665	0,00%
Assiette de la redevance (m3)	235 490	226 505	248 144	246 523	235 852	234 262	240 052	227 056	232 862	236 332	255 631	242 970	-4,95%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	5 751	5 855	5 950	6 017	6 065	6 116	6 017	6 017	5 953	5 882	5 810	5 738	-1,24%
MOYEUVE GRANDE													
Nombre d'abonnés (clients) desservis	3 014	3 068	3 099	3 125	3 149	3 176	3 171	3 198	3 201	3 222	3 219	3 213	-0,19%
Assiette de la redevance (m3)	326 222	323 327	312 175	312 268	294 230	302 128	305 686	306 361	299 750	299 547	287 753	296 833	3,16%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	8 357	8 299	8 217	8 217	8 038	8 070	7 982	7 982	7 908	7 834	7 860	7 894	0,43%
MOYEUVE PETITE													
Nombre d'abonnés (clients) desservis	178	178	179	179	179	181	180	177	181	181	174	173	-0,57%
Assiette de la redevance (m3)	20 885	19 478	19 590	16 953	17 621	21 983	18 117	18 230	16 918	17 933	16 419	16 444	0,15%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	516	517	517	517	515	510	494	483	472	472	470	464	-1,28%
RICHEMONT													
Nombre d'abonnés (clients) desservis	755	755	772	797	788	815	815	857	882	882	902	902	0,00%
Assiette de la redevance (m3)	87 943	82 429	92 104	81 099	77 091	82 240	78 244	79 983	92 417	91 740	100 914	102 049	1,12%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	1 953	1 949	1 974	1 999	1 965	1 938	1 908	1 898	1 930	1 991	2 054	2 115	2,97%
ROMBAS													
Nombre d'abonnés (clients) desservis	3 754	3 706	3 715	3 759	3 761	3 820	3 820	3 847	3 896	3 896	3 934	3 934	0,00%
Assiette de la redevance (m3)	433 977	387 087	377 157	382 447	377 833	374 649	390 812	366 732	372 791	382 898	360 326	351 077	-2,57%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	10 133	10 183	10 249	10 104	10 045	10 092	10 127	10 127	10 033	9 971	9 971	9 993	0,22%
ROSSELANGE													
Nombre d'abonnés (clients) desservis	977	963	970	974	1 007	1 029	1 029	1 017	1 031	1 031	1 034	1 034	0,00%
Assiette de la redevance (m3)	113 364	111 071	115 455	112 761	115 928	108 758	111 768	110 986	110 064	112 951	109 547	108 497	-0,96%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	3 024	3 005	2 984	2 962	2 931	2 901	2 923	2 912	2 843	2 787	2 731	2 711	-0,73%
UCKANGE													
Nombre d'abonnés (clients) desservis	1 599	1 606	1 653	1 666	1 732	1 814	1 824	1 840	1 864	1 863	1 933	1 921	-0,62%
Assiette de la redevance (m3)	307 259	303 263	288 867	239 530	256 026	232 977	237 601	328 815	250 153	223 072	245 330	248 516	1,30%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	7 444	7 462	7 436	7 197	6 979	6 760	6 373	6 373	6 522	6 682	6 841	6 863	0,32%
VITRY SUR ORNE													
Nombre d'abonnés (clients) desservis	1 130	1 214	1 225	1 228	1 221	1 286	1 286	1 279	1 299	1 299	1 311	1 311	0,00%
Assiette de la redevance (m3)	106 522	103 645	114 050	114 055	113 483	115 982	122 140	117 132	122 603	119 827	127 501	120 479	-5,51%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	2 607	2 640	2 805	2 887	2 943	2 996	3 049	3 029	3 060	3 043	3 049	3 053	0,13%
TOTAL SIAVO													
Nombre d'abonnés (clients) desservis	19 723	20 087	20 300	20 566	20 758	21 190	21 639	21 923	22 231	22 251	22 555	22 536	-0,08%
Assiette de la redevance (m3)	2 606 581	2 406 291	2 566 209	2 521 982	2 487 774	2 626 614	2 623 387	2 540 097	2 541 872	2 484 256	2 621 519	2 578 106	-1,66%
Nombre d'habitants desservis total (estimation)	56 472	56 704	57 049	56 821	56 516	56 408	55 839	55 839	55 982	56 024	55 825	55 784	-0,07%

La base de calcul du nombre d'habitants desservi a été adaptée conformément au décret N°2008-1477 du 30 décembre 2008 à partir de l'exercice 2010.



Les indicateurs de performances

Des indicateurs de performance permettent aussi d'évaluer de manière objective la qualité du service rendu.

5.2. Les principaux indicateurs de la gestion clientèle sont les suivants pour 2020 :

Pour adapter les services proposés aux abonnés et aux habitants, Veolia réalise régulièrement un baromètre de satisfaction.

Il porte à la fois sur :

- la qualité de la relation avec l'abonné : accueil par les conseillers du Centre d'appel, par ceux de l'accueil de proximité,...
- la qualité de l'information adressée aux abonnés.

	2016	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Satisfaction globale	88	85	83	84	86	+2
La continuité de service	96	94	96	94	96	+2
Le niveau de prix facturé	52	57	58	59	64	+5
La qualité du service client offert aux abonnés	82	82	82	77	82	+5
Le traitement des nouveaux abonnements	90	91	89	86	77	-9
L'information délivrée aux abonnés	79	73	74	72	77	+5

5.3 Les principaux indicateurs de la gestion des interventions curatives pour 2020 :

Contrat N° H1171: Station d'épuration de Richemont

Interventions curatives	2016	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Nombre de désobstructions sur réseau			46	5	2	-60,0%
sur canalisations			11	5	2	-60,0%
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml)	0	0	45	487	178	-63,4%

- le taux de curage curatif sur branchements et canalisations est de 0.09 / 1000 abonnés.

Contrat N° H1121: Amnéville les Thermes, Clouange, Gandrange, Mondelange, Moyeuvre Petite, Richemont, Rombas, Rosselange, Uckange et Vitry sur Orne.

Interventions curatives	2016	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Nombre de désobstructions sur réseau	59	30	55	101	171	69,3%
sur branchements	21	10	16	49	72	46,9%
sur canalisations	10	4	11	6	21	250,0%
sur accessoires	28	16	28	46	78	69,6%
sur bouches d'égout, grilles avaloirs	28	16	23	44	68	54,5%
sur puits Perdu					8	
sur regard de visite			5	2	2	0,0%
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml)	215	120	745	1 032	538	-47,9%

- le taux de curage curatif sur branchements et canalisations est de 44.29 / 1000 abonnés.

Contrat N° H1021: Moyeuvre grande

Interventions curatives	2016	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Nombre de désobstructions sur réseau	12	44	19	8	40	375,0%
sur branchements	9	20	1	0	14	100%
sur canalisations	0	10	3	4	11	175,0%
sur accessoires	3	14	15	4	15	275,0%
sur bouches d'égout, grilles avaloirs	3	14	15	4	15	275,0%
Longueur de canalisation curée dans le cadre d'une opération de désobstruction (ml)	142	20	110	289	374	29,4%

- le taux de curage curatif sur branchements et canalisations est de 7.78 / 1000 abonnés.

6. QUANTITE DE BOUES ISSUES DES OUVRAGES D'EPURATION

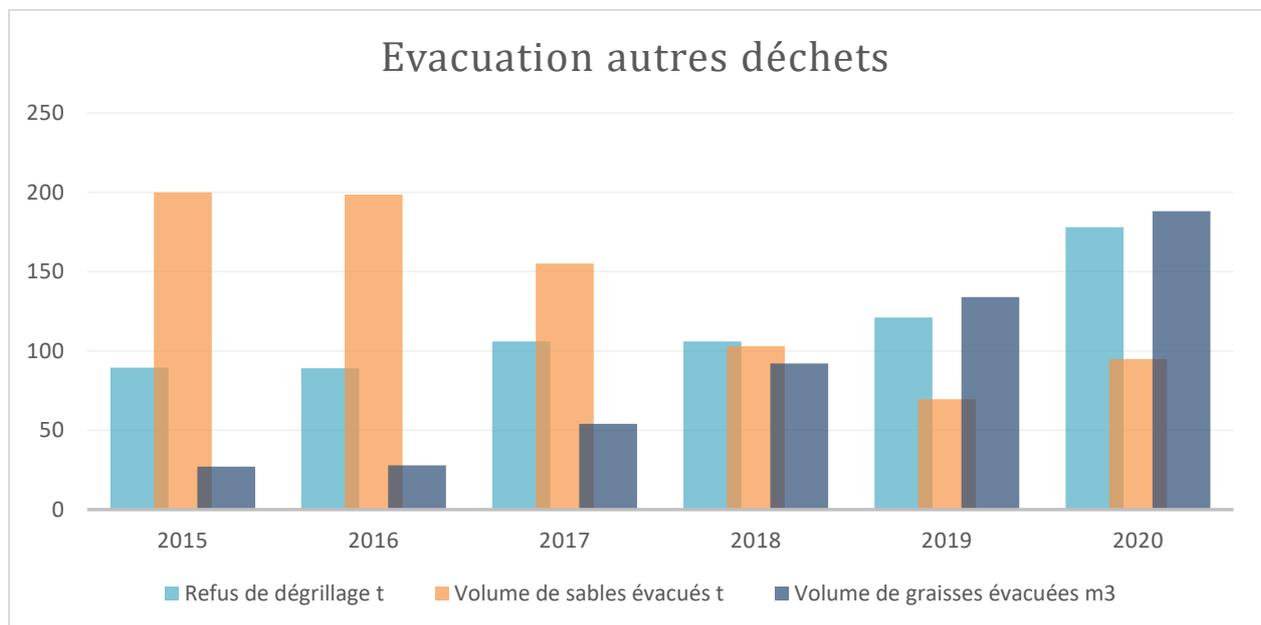
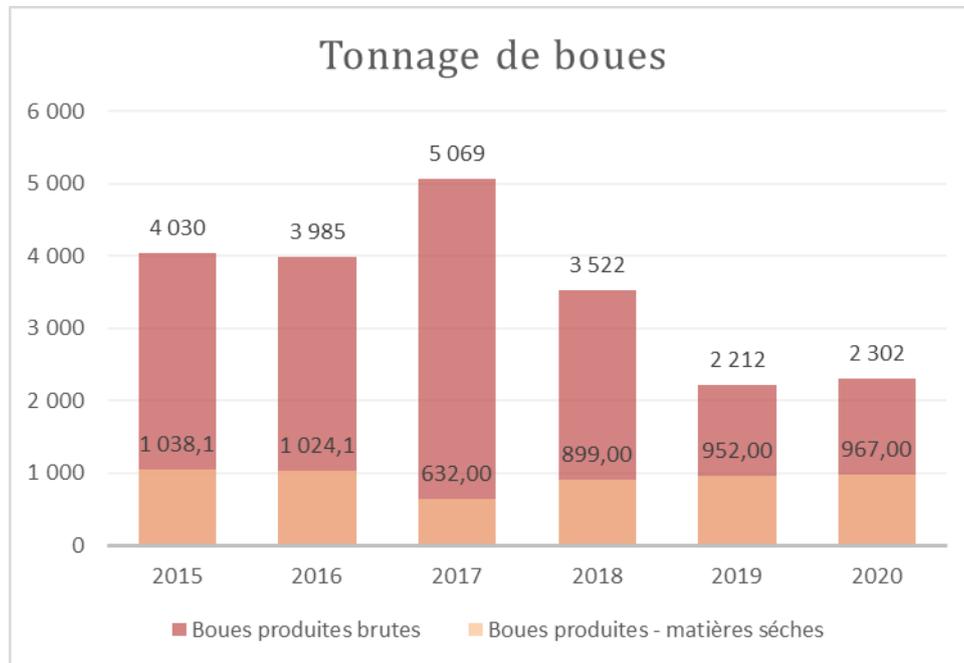
Cet indicateur [P203.0] permet d'évaluer l'efficacité de dépollution des usines (extraction et concentration de la pollution de l'effluent traité), hors effet de stock. Il s'exprime en tonnage de matières sèches.

Evacuation des boues et des déchets		2015	2016	2017	2018	2019	2020
Boues produites brutes	t	4 030	3 985	5 069	3 522	2 212	2 302
Boues produites - matières sèches	t	1 038,1	1 024,1	632,00	899,00	952,00	967,00
Siccité	%	26%	26%	12%	26%	21%	23%
Valorisation agricole des boues	t					457,30	342,00
Compostage norme NF	t						625,00
Refus de dégrillage	t	89,5	89	106	106	121,1	178
Volume de sables évacués	t	200	198,5	155	103	69,5	95
Volume de graisses évacuées	m3	27	28	54	92	134	188

La quantité de boue produite mesurée en sortie de l'atelier de déshydratation s'élève quant à elle à 967 tonnes de matière sèche. De ce volume, 35% de matière sèche de boue sont valorisée en agriculture soit 342.00 tonnes et 65% sont envoyés en compostage soit 625 tonnes.

A partir de mi-mars 2020, l'actualité règlementaire quel que soit le domaine a été fortement marquée par les mesures d'adaptation à la situation de crise sanitaire.

L'instruction adressée aux préfets en date du 2 avril 2020, confirmée par l'arrêté du 30 avril 2020 (JO du 5 mai 2020), qui a suspendu l'épandage des boues produites par les stations d'épuration urbaines, extraites depuis le début de l'épidémie Covid-19, qui n'ont pas fait l'objet d'une étape de traitement garantissant leur complète hygiénisation. Cette suspension s'inscrit comme une mesure de précaution visant à limiter la propagation de la Covid-19.



7. LE PRIX DU SERVICE

7.1 La tarification

La collectivité fixe les éléments de tarification du service, à l'exception des taxes et redevances, qui relèvent des prérogatives des agences de l'eau et de l'Etat.

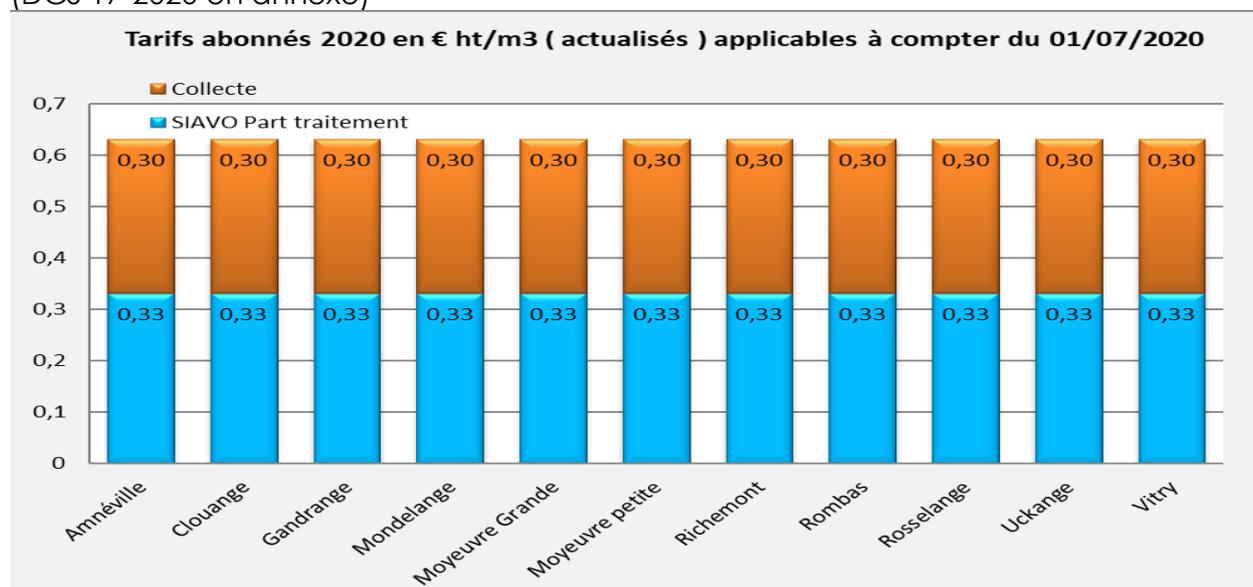
Le service d'assainissement collectif est facturé par l'intermédiaire de la facture d'eau, sauf en l'absence d'abonnement au service d'eau.

Une facture par commune est présentée en annexe.

A titre indicatif sur la commune de MOYEUVE GRANDE, l'évolution du prix du service de l'assainissement collectif (D204.0 / redevances comprises, mais hors eau) par m³ et pour 120 m³, au 1^{er} janvier 2020 est la suivante :

MOYEUVE GRANDE	m ³	Prix au 01/01/2020	Montant au 01/01/2019	Montant au 01/01/2020	N/N-1
Production et distribution de l'eau			222,37	234,37	5,40%
Part délégataire			163,00	175,00	7,36%
Abonnement			39,14	42,02	7,36%
Consommation	120	1,1082	123,86	132,98	7,36%
Part collectivité(s)			48,07	48,07	0,00%
Consommation	120	0,4006	48,07	48,07	0,00%
Préservation des ressources en eau (agence de l'eau)	120	0,0942	11,30	11,30	0,00%
Collecte et dépollution des eaux usées			203,12	205,39	1,12%
Part délégataire			127,52	129,79	1,78%
Abonnement			8,86	9,00	1,58%
Consommation	120	1,0066	118,66	120,79	1,80%
Part collectivité(s)			75,60	75,60	0,00%
Consommation	120	0,6300	75,60	75,60	0,00%
Organismes publics et TVA			107,61	108,50	0,83%
Lutte contre la pollution (agence de l'eau)	120	0,3500	42,00	42,00	0,00%
Modernisation du réseau de collecte	120	0,2330	27,96	27,96	0,00%
TVA			37,65	38,54	2,36%
TOTAL € TTC			533,10	548,26	2,84%

Le Tarif abonné du service de l'assainissement pour 2020 est applicable au 1^{er} juillet 2020 par délibération du Conseil Syndical du SIAVO en date du 16 juin 2020 (DCS 17-2020 en annexe)



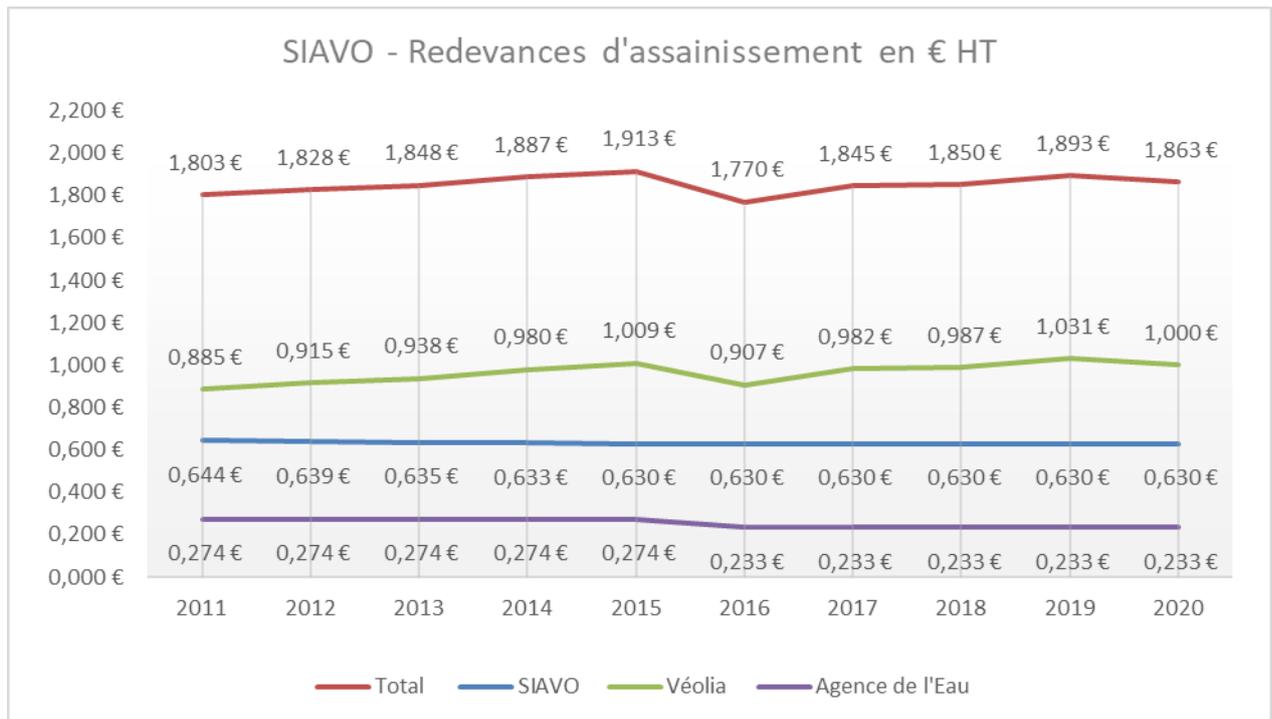
Le graphique ci-dessous représente l'évolution du prix du service de l'assainissement sur le périmètre du Syndicat entre 2011 et 2020, qui comprend les redevances du SIAVO, du délégataire et de l'Agence de l'eau.

La convergence des redevances a eu lieu en 2015.

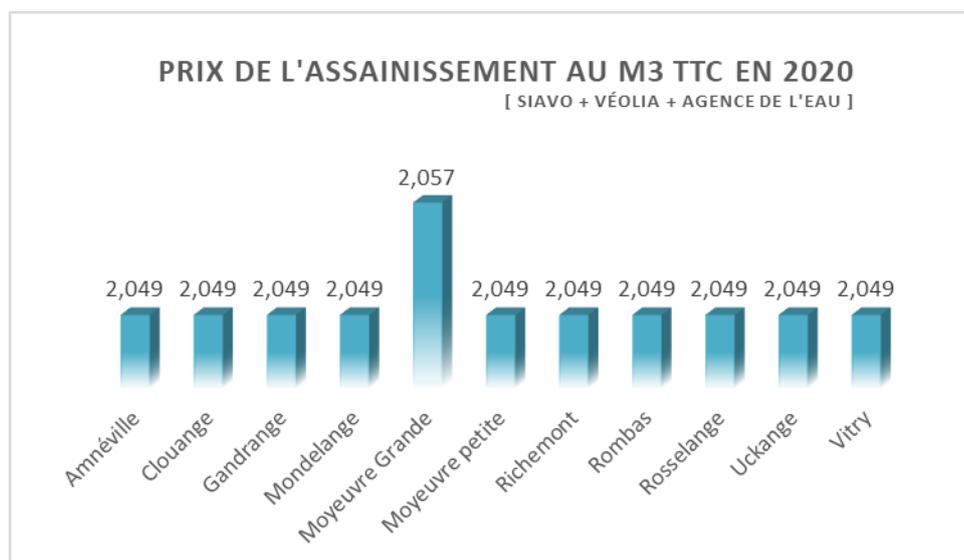
Depuis, les prix du SIAVO sont stable à 0.63 € (*hors inflation*).

Pour l'année 2020, on constate une baisse de 3.00% de la part du délégataire.

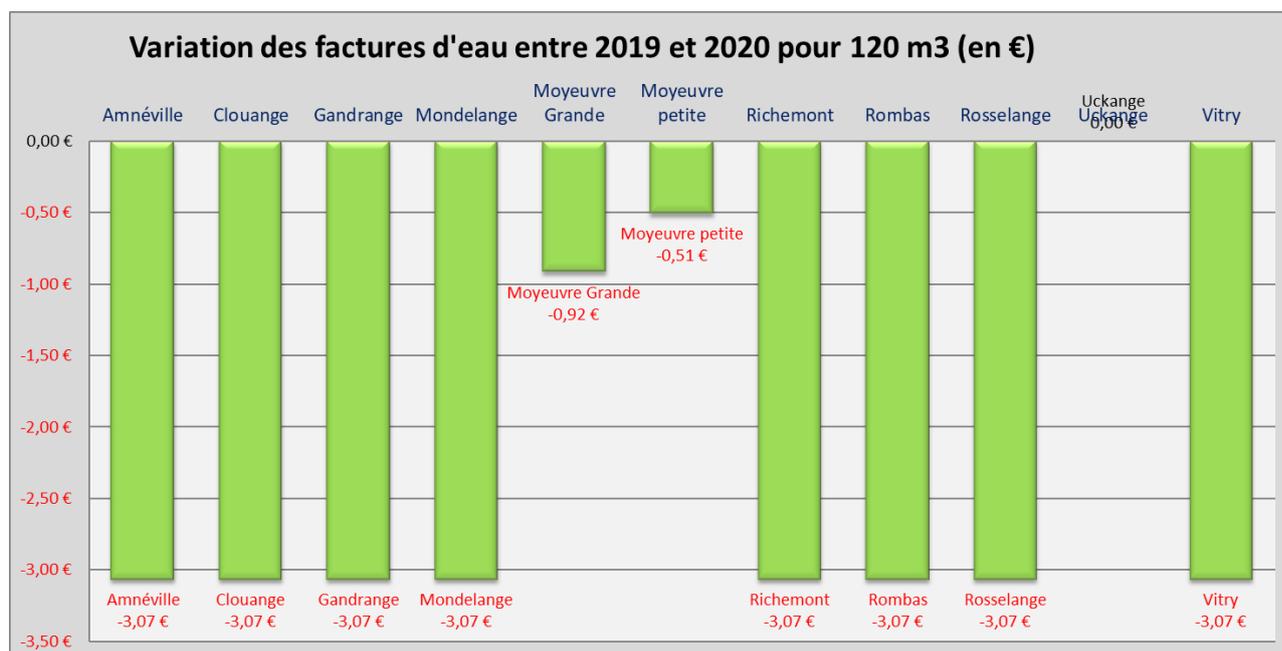
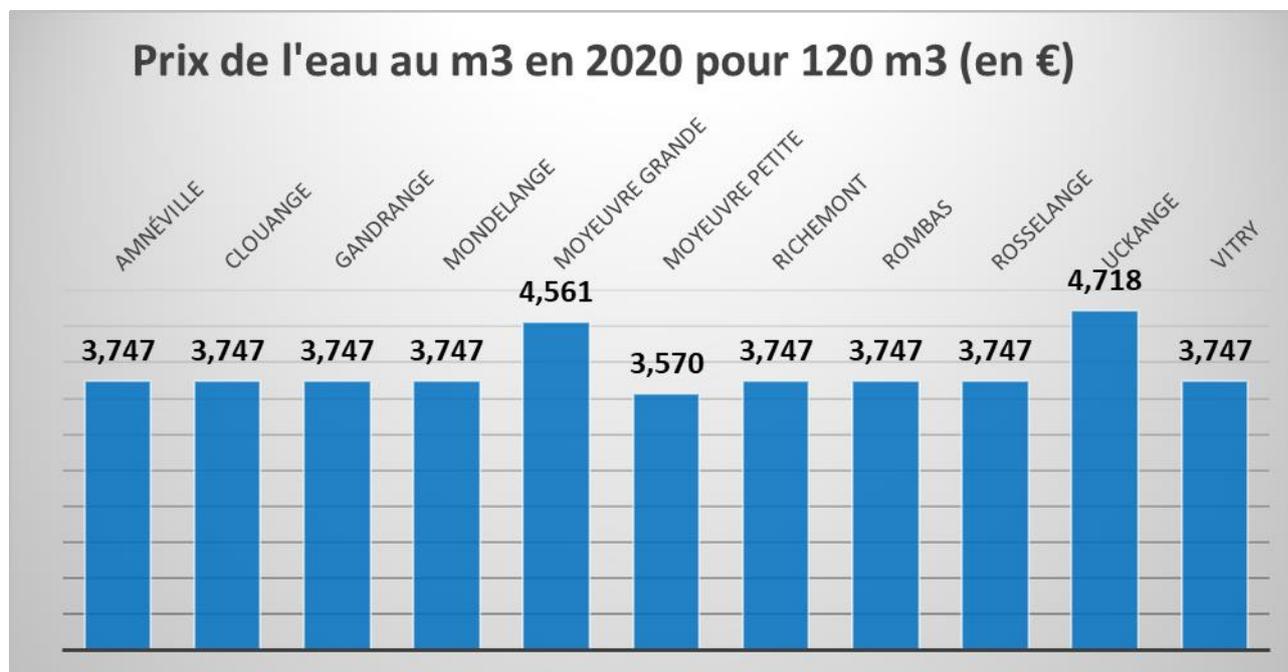
Le prix global de l'assainissement passe de 1,893 € en 2019 à 1.863 € en 2020, soit une baisse de 1.58%.



Le tableau ci-dessous présente le prix global de l'assainissement pour 1 m³ d'eau, on constate que l'ensemble des communes liées au nouveau contrat (H1121) ont un tarif identique.



Le prix de l'eau en 2020 sur le périmètre du SIAVO comprenant la distribution de l'eau, la collecte et le traitement des eaux usées, ainsi que les taxes et redevances des organismes publics.



Le prix moyen de l'eau est de **3.893 €/m3** en 2020 soit une baisse de 0.50 % par rapport à l'année précédente (3.913 €/m3).

7.2 Evolution de la tarification

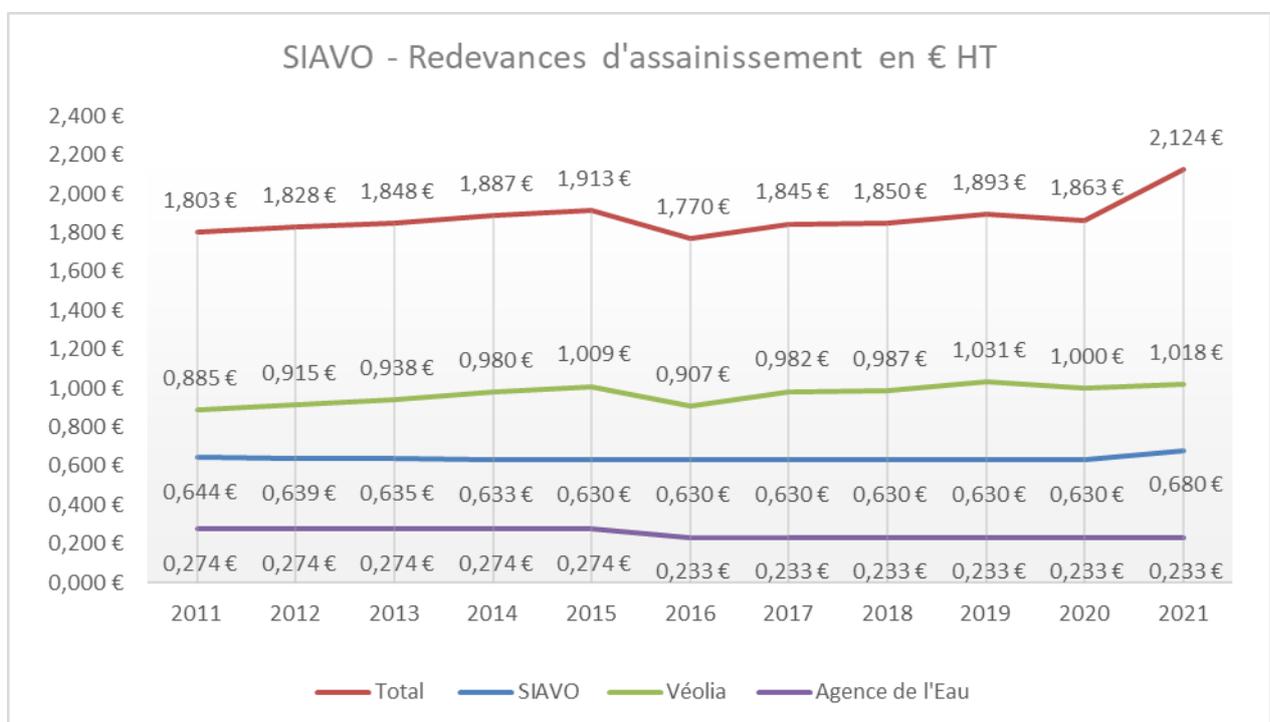
Pour rappel, Le conseil syndical a décidé d'appliquer le 24 juin 2021, une hausse de 0.03 cts pour la collecte et de 0.05 cts pour la part traitement soit une hausse de 8% de la redevance assainissement.

Pour l'année 2021, on constatera également une hausse de la part délégataire de 1.78%, soit une hausse totale de 14.01% de la part collecte et traitement.

Le prix global de l'assainissement passera de 1,863 € en 2020 à 2,124 € en 2021.

Le Tarifs abonnés du service de l'assainissement en 2021 applicables au 1^{er} juillet 2021 par délibération du Conseil Syndical du SIAVO en date du 24 juin 2021 (DCS 15-2021 en annexe)

Le graphique ci-dessous représente l'évolution du prix du service de l'assainissement sur le périmètre du Syndicat entre 2011 et 2021, qui comprend les redevances du SIAVO, du délégataire et de l'Agence de l'eau.



8 LA GESTION FINANCIERE ET PATRIMONIALE

Le présent chapitre est présenté conformément aux dispositions du décret 2005-236 du 14 mars 2005, codifié à l'article R 1411-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

8.1 Le compte annuel de résultat de l'exploitation de la délégation (CARE)

Le compte annuel et l'état détaillé des produits figurent ci-après. Les modalités retenues pour la détermination des produits et des charges sont présentées en annexe V du rapport du délégataire.

Synthèse 2020 du CARE en euros (le détail par commune figure en annexe):

	Contrat H1121	Contrat H1021	Contrat H1171
LIBELLE	Amneville-Clouange-Mondelange-Moyeuvre P-Richemont-Rombas-Rosselange-Gandrang-Uckange-Vitry/Orne	Moyeuvre Grande	SIAVO
PRODUITS	1 626 321	338 962	3 708 839
CHARGES	1 715 065	214 194	2 679 527
RESULTAT 2020 (avant impôts /sociétés)	-88 744	124 768	1 029 312
RESULTAT 2020 (après impôts /sociétés)	-88 744	89 832	741 104
Ecart en euros	0	34 936	288 208
en %	0,00%	38,89%	38,89%

8.2 Etat détaillé des produits SIAVO

L'état suivant détaille les produits figurant sur la première ligne du CARE du SIAVO.

Collectivité: H1171 - SIAVO ASST

Assainissement

LIBELLE	2019	2020	Ecart %
Recettes liées à la facturation du service	2 228 230	2 379 533	6.79 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	<i>2 963 869</i>	<i>2 496 018</i>	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	<i>- 735 639</i>	<i>- 116 485</i>	
Autres recettes liées à l'exploitation du service	460 097	418 209	-9.10 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	<i>460 097</i>	<i>418 209</i>	
Exploitation du service	2 688 328	2 797 742	4.07 %
Produits : part de la collectivité contractante	560 660	841 342	NS
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	<i>1 084 552</i>	<i>893 742</i>	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	<i>- 523 892</i>	<i>- 52 401</i>	
Redevance Modernisation réseau	6 156	3 747	-39.13 %
<i>dont produits au titre de l'année (hors estimations conso)</i>	<i>3 915</i>	<i>3 798</i>	
<i>dont variation de la part estimée sur consommations</i>	<i>2 241</i>	<i>- 51</i>	
Collectivités et autres organismes publics	566 816	845 089	49.09 %
Produits des travaux attribués à titre exclusif	0	65 175	NS
Produits accessoires	568	832	46.48 %

(1) Cette page contient le détail de la première ligne du CARE (produits hors TVA).

3/20/21

Compte tenu des arrondis effectués pour présenter la valeur sans décimale, le total des produits ci-dessus peut être différent à quelques euros près du total des produits inscrits sur le compte annuel de résultat de l'exploitation.

8.3 Le patrimoine du service

8.3.1 Variation du patrimoine immobilier

Cet état retrace les opérations d'acquisitions, de cessions ou de restructuration d'ouvrages financées par le délégataire, qu'il s'agisse de biens du domaine concédé ou de biens de reprise.

8.3.2 Inventaire des biens

L'inventaire au 31 décembre de l'exercice est établi selon les préconisations de la **FP2E**. Les biens propres de la société y figurant sont ceux, conformément au décret, expressément désignés au contrat comme biens de reprise.

Usine de dépollution	Capacité épuratoire (kg/j)	Capacité équivalent habitant (EH)	Capacité hydraulique (m3/j)	Qualification
STEP de Richemont	4 200	70 000	43 200	Bien de retour

Poste de relèvement / refoulement	type	Débit des pompes (m3/h)	Qualification
-----------------------------------	------	----------------------------	---------------

Annéville

Poste de refoulement : ALDI	Refoulement	30	Bien de retour
Poste de refoulement : BOIS de COULANGE	Refoulement	50	Bien de retour
Poste de refoulement : BOULODROME	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement : COLONIE aux BOIS	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement : CURE THERMALE	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement : ECOLES	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement : EP IMAX	Refoulement	40	Bien de retour
Poste de refoulement : EP CHATEAU de MERTEN	Refoulement	80	Bien de retour
Poste de refoulement : EU IMAX	Refoulement	10	Bien de retour
Poste de refoulement : EU CHATEAU de MERTEN	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement : OUEST MERTEN	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement : HAUTS FOURNEAUX	Refoulement	30	Bien de retour
Poste de refoulement : JUSTEMONT	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de refoulement : LOT du STADE	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement : ROSERAIE 3	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement : ROSERAIE 4	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement : VERDUN	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de refoulement : SNOWHALL	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement : OFFICE DE TOURISME	Refoulement	20	Bien de retour

Mondelange

Poste de refoulement de la route de METZ	Refoulement	70	Bien de retour
Poste de refoulement de la rue des ALLIES	Refoulement	80	Bien de retour
Poste de refoulement de la RUE DES FLEURS	Refoulement	80	Bien de retour
Poste de refoulement de la RUE DU STADE	Refoulement	14	Bien de retour
Poste de refoulement de la SAPINIERE	Refoulement	54	Bien de retour
Poste de refoulement de l'ARCHEOSITE	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement des ALIZES	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement du FEUBY	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de relèvement de la RUE DU NORD	Relèvement	80	Bien de retour
Poste de relèvement N°20 rue BREL	Relèvement	40	Bien de retour
Poste de relèvement N°5 rue BREL	Relèvement	54	Bien de retour

Moyeuvre-Grande

Poste de refoulement de la MAIRIE	Refoulement	40	Bien de retour
-----------------------------------	-------------	----	----------------

Poste de refoulement : Tunnel rue Poincaré	Refoulement	20	Bien de retour
Puits de rabattement de nappe N°1 café des roses - rue de Verdun	Refoulement	200	Bien de retour
Puits de rabattement de nappe N°3 rue de la mine	Refoulement	100	Bien de retour
Puits de rabattement de nappe N°4 rue de la gare	Refoulement	100	Bien de retour
Puits de rabattement de nappe N°6 place de la république	Refoulement	100	Bien de retour
Puits de rabattement de nappe N°8 rue Joffre	Refoulement	200	Bien de retour
Puits de rabattement N°7 pl. de la république	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de refoulement du lotissement « Orée du Bois »	Refoulement	40	Bien de retour

Moyeuivre-Petite

Poste de refoulement: CAMPING PEROTIN	Refoulement	15	Bien de retour
---------------------------------------	-------------	----	----------------

Richemont

Poste de refoulement : BERG 5	Refoulement	90	Bien de retour
-------------------------------	-------------	----	----------------

Rombas

Poste de refoulement : CHEMIN URBANNE	Refoulement	50	Bien de retour
Poste de refoulement : RUE DE GUISSÉBONNE	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de relèvement : RUE DE L'USINE	Relèvement	20	Bien de retour
Poste de refoulement : RUE DES ARTISANS	Refoulement	20	Bien de retour

Uckange

Poste de refoulement: CITE D'ITALIE	Refoulement	72	Bien de retour
Poste de refoulement: MAIRIE	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de refoulement: PR LES ROMAINS	Refoulement	20	Bien de retour
Poste de refoulement: PR VOIE PRIVEE	Refoulement	25	Bien de retour
Poste de refoulement: ROUTE DE FAMECK	Refoulement	36	Bien de retour
Poste de refoulement: ROUTE D'HAYANGE	Refoulement	37	Bien de retour
Poste de refoulement: RUE DU MUGUET	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement: RUE DU TEMPLE	Refoulement	72	Bien de retour
Poste de refoulement: RUE NEUVE	Refoulement	50	Bien de retour
Poste de refoulement: VOIE ROMAINE	Refoulement	15	Bien de retour
Poste de refoulement: LE NID	Refoulement	20	Bien de retour

Réseau SIAVO

Poste de refoulement: CLOUANGE RUE FOCH	Refoulement	460	Bien de retour
Poste de refoulement: MONDELANGE BARRIERE	Refoulement	210	Bien de retour
Poste de refoulement: MONDELANGE MIMOSAS	Refoulement	105	Bien de retour
Poste de refoulement: MOYEUVRE DELAUNE	Refoulement	65	Bien de retour
Poste de refoulement: MOYEUVRE FORGES	Refoulement	60	Bien de retour
Poste de refoulement: MOYEUVRE KNOBLAUCH	Refoulement	215	Bien de retour
Poste de refoulement: MOYEUVRE RUE DES ROSES	Refoulement	40	Bien de retour
Poste de refoulement: RICHEMONT MOULIN	Refoulement	162	Bien de retour
Poste de refoulement: RICHEMONT ZA	Refoulement	79	Bien de retour
Poste de refoulement: ROSSELANGE JAMAILLES	Refoulement	30	Bien de retour
Poste de refoulement: UCKANGE MOULIN	Refoulement	100	Bien de retour
Poste de relèvement: ROMBAS L'ILE	Relèvement	1 000	Bien de retour
Poste et bassin de pollution UCKANGE-BASSIN	Refoulement	350	Bien de retour
Poste et vanne de crue MOYEUVRE L'HOPITAL	Refoulement	894	Bien de retour

LA DISTRIBUTION ET LES EQUIPEMENTS DES RESEAUX COMMUNAUX

Communes	Longueur de canalisations gravitaires (en ml)				Longueur de canalisations refolement	Nombre de poste de relèvements	Nombre de déversoirs d'orage (Non surv.)	Nombre de regards	nombres de branchements	Nombre de grilles avaloirs	Nombre de station sous vide	Nombre de bassin	Nombre de Puits perdus	Qualification
	Total	Eaux usées	Unitaires	Eaux Pluviales										
Amnéville	49 317	3 767	38 687	3 839	3 024	19	0	800	nc	1866	1	9	182	bien de retour
CloUAGE	16 005	2 854	10 307	2 845	0	0	0	350	nc	536		0	0	bien de retour
GandrANGe	28 853	10 580	5 779	12 494	0	0	2	407	nc	588		4	0	bien de retour
Mondelange	35 116	24 186	627	9 789	515	11	0	1423	1221	1016		0	300	bien de retour
MoyeuVre Gra	57 789	8 529	38 799	10 215	246	9	7	1492	2634	1178				bien de retour
MoyeuVre Pet	3 936	0	1 649	2 269	18	1	0	40	nc	70		0	0	bien de retour
Richemont	20 387	3 922	9 501	6 964	0	1	3	403	nc	631		1	0	bien de retour
Rombas	49 351	3 428	39 000	6 118	804	4	27	1365	2300	1618		0	0	bien de retour
Rosselange	15 105	402	14 014	689	0	0	6	385	nc	418		0	0	bien de retour
Uckange	51 981	21 222	7 630	22 108	1 021	11	4	800	nc	1 009		2	0	bien de retour
Vitry	20 122	2 548	11 855	5 719	0	0	8	250	nc	433		1	0	bien de retour
Siavo	36 006	28 890	659	1 836	4 621	15	0	543	0					bien de retour
total	383 969	110 327	178 507	84 885	10 250	71	57	8 258	6 155	9 363	1	17	482	

8-4 Situation des biens

Par ce compte rendu, le délégataire présente à la Collectivité une vue d'ensemble de la situation du patrimoine du service délégué, à partir des constats effectués au quotidien (interventions, inspections, auto surveillance, astreinte,...) et d'une analyse des faits marquants, des études disponibles et d'autres informations le cas échéant.

Ce compte rendu permet ainsi à la Collectivité, par une connaissance précise des éventuels problèmes, de leur probable évolution et des solutions possibles, de mieux programmer ses investissements.

Les biens dont l'état ou le fonctionnement sont satisfaisants ou pour lesquels VEOLIA EAU n'a pas décelé d'indice négatif ne figurent pas dans ce compte rendu.

Concernant le réseau de collecte, **le nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage [P 252.2]** permet d'évaluer l'état d'exploitation et d'identifier les améliorations prioritaires à apporter suite à des défauts structurels.

COMMUNE D'Annéville les Thermes, Clouange, Gandrange, Mondelange, Moyeuvre Petite, Richemont, Rombas, Rosselange, Uckange et Vitry sur Orne	2015	2016	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	6,86	6,7	6,69	6,67	3,66	3,6	-1,64%
Nombre de points concernés sur le réseau	8	8	8	8	8	8	0,00%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	116 621	119 482	120 228	119 976	218 673	222 449	1,73%
COMMUNE DE MOYEUVERE GRANDE	2015	2016	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	17,08	17,08	2,12	2,12	2,12	2,1	-0,94%
Nombre de points concernés sur le réseau	8	8	1	1	1	1	0,00%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	46 849	46 849	47 268	47 268	47 268	47 574	0,65%
Réseau intercommunal du SIAVO	2015	2016	2017	2018	2019	2020	N/N-1
Nombre de points du réseau nécessitant des interventions fréquentes de curage, par 100 km	26,75	26,76	26,76	26,59	26,38	26,34	-0,15%
Nombre de points concernés sur le réseau	9	9	9	9	9	9	0,00%
Longueur du réseau de collecte des eaux usées hors branchements (ml)	33 633	33 634	33 633	33 854	34 118	34 170	0,15%

8-5 Insuffisances et proposition d'amélioration

Sur l'ensemble du périmètre Syndical

Diagnostic permanent :

Afin de répondre aux obligations d'autosurveillance fixées dans l'arrêté du 21 juillet 2015, publiés en 2017, le syndicat réalise un diagnostic permanent de son système d'assainissement. Ce diagnostic est une démarche d'amélioration continue de la gestion des eaux usées et des eaux pluviales qui vise à répondre à deux grands enjeux : Réduire l'impact du système d'assainissement sur le milieu naturel en orientant le programme d'exploitation et d'investissement et améliorer le service rendu à l'usager de l'eau.

Contrôle des ouvrages

En 2019, une expertise sur les 12 déversoirs d'orage auto surveillé a été réalisée par LOREAT et accompagné du bureau d'étude Génie de l'EAU.

En 2020, une expertise est en cours sur les différents ouvrages (DO et PR) par LOREAT.

Le résultat de ces contrôles permettre de renforcer et de modifier les ouvrages présentant des dysfonctionnements.

Les améliorations seront à prévoir au budget 2022.

Déconnexions de fosses septiques

Bien que raccordées au réseau d'assainissement collectif, il est probable qu'un certain nombre d'habitations disposent encore de fosses septiques en service en domaine privé, en violation du code de la santé publique.

Le recensement et la déconnexion des fosses se font par le biais des mutations de biens (ventes) ou dans le cadre d'un projet global d'assainissement à l'aide d'une campagne d'enquête réaliser afin de localiser, recenser les fosses, et faire procéder à leur déconnexion. Ces contrôles font parties du diagnostic permanent.

Modélisation du réseau d'assainissement

Dans le cadre d'une consultation (affaire 2018-03), et conformément le syndicat a confié une mission d'expertise au bureau d'étude SETEC-HYDRATEC de Strasbourg.

Cette Expertise comprend :

- le diagnostic du fonctionnement du réseau eaux usées et de la station de traitement des eaux usées du SYNDICAT INTERCOMMUNAL d'ASSAINISSEMENT de la VALLEE de l'ORNE - SIAVO afin d'en recenser les anomalies, de quantifier la pollution rejetée ainsi que son impact sur le milieu ;
- le schéma directeur d'assainissement vise à réduire les dysfonctionnements, les rejets de pollution et les surcoûts d'exploitation qui en découlent, à respecter la réglementation en vigueur, notamment à travers la directive eaux résiduaires urbaines (ERU) et l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectifs, et à contribuer aux objectifs du Sdage RHIN - MEUSE.

L'étude vise également à initier ou compléter le dispositif d'autosurveillance et de diagnostic permanent du système d'assainissement ainsi que sa gestion patrimoniale.

Le résultat définitif de cette étude est attendu pour le mois de septembre 2020.

Entretien des avaloirs

Le délégataire assure les campagnes de nettoyage préventif des avaloirs comprenant la vidange et le nettoyage des résidus organiques et sableux piégés dans le panier et le réceptacle des sables. Le délégataire assure également le désencombrement curatif de l'ouvrage en cas de remplissage prématuré entre les campagnes préventives. Ces travaux sont réalisés au moyen d'un camion hydrocureur dotés des accessoires spécifiques nécessaires. Le délégataire n'est cependant pas missionné pour procéder au balayage préventif manuel ou motorisé du dessus de la grille nécessaire à la préservation des capacités d'absorption des eaux dans l'avaloir. Il appartient au service de la voirie communale de veiller à l'entretien des bords de chaussée notamment dans les rues arborées.

Le SIAVO transmet en début d'année la programmation du délégataire des campagnes avaloirs à chaque commune. Les communes qui le souhaitent peuvent accompagner les équipes du délégataire avec un agent communal.

Obstruction des pompes par les lingettes

Les pompes de petites et moyennes tailles sont de plus en plus sujettes à des obstructions intempestives inhérentes à la présence de lingettes ou amas fibreux dans les eaux usées. Lors d'un renouvellement de pompe le délégataire privilégie lorsque la configuration des installations le permet, la mise en place de pompes de dernière génération équipées de roues adaptatives offrant des garanties optimum en termes de bouchage accidentel.

AMNEVILLE

Dysfonctionnement du système de gestion des eaux pluviales du lotissement des coteaux du soleil

Intervention 2016 :

Remplacement des pompes par le délégataire

Création d'un regard d'accès sur la conduite de refoulement par le syndicat

Intervention 2017 :

Etude Géotechnique sur la perméabilité des sols

Analyse physico-chimique du résidu se trouvant en fond de bassin et recherche de sa provenance.

Intervention 2018 :

Etude pour le retrait et le traitement **des 550T de résidus présents** dans les bassins et ruisseau

Renouvellement des puits perdus à Amnéville

Dans le cadre des campagnes d'entretien des puits d'infiltration, le délégataire constate le colmatage des matériaux drainants et suggère la réalisation d'un programme de renouvellement des matériaux filtrants. Ceux-ci disposent en effet d'une durée de vie d'autant plus limitée qu'aucun ouvrage de prétraitement n'assure leur protection.

GANDRANGE

Rue Jost

Le syndicat a procédé à la mise en place d'un collecteur d'eaux usées pour remplacer le collecteur unitaire très dégradés.

MONDELANGE

Puits perdus

Dans le cadre des campagnes d'entretien des puits d'infiltration, le délégataire constate le colmatage des matériaux drainants et suggère la réalisation d'un programme de renouvellement des matériaux filtrants. Ceux-ci disposent en effet d'une durée de vie d'autant plus limitée qu'aucun ouvrage de prétraitement n'assure leur protection.

Boucle de la sente

Réalisation de puits perdus pour améliorer l'infiltration des eaux de ruissellement de la zone.

Pollution du FEUBY

Etude hydrauliques sur le périmètre de la ville pour améliorer le fonctionnement de la chaîne de pompage et le DO rue BIZET.

Collecteur intercommunal de desserte

Dans le cadre de l'aménagement d'une aire d'accueil pour les gens du voyage, rue de Metz à Mondelange un tronçon de collecteur a été renouvelé par le délégataire aux frais du SIAVO. Ces travaux ont confirmé la nécessité d'inspecter le collecteur situé en aval jusqu'à l'usine de dépollution. Ce collecteur est probablement fragilisé par une corrosion importante ; Préalablement à cette inspection il est nécessaire de localiser les tampons d'accès recouvert notamment dans le cadre de la réalisation de la déchetterie de Richemont.

MOYEVRE GRANDE

Poste de refoulement rue des roses à Moyevre Grande

Le développement et l'urbanisation du quartier nécessite un renforcement et une sécurisation du système de pompage du poste.

Collecteur EU rue Victor HUGO à Moyevre Grande

Le SIAVO a engagé des travaux en urgence suite à l'effondrement du collecteur EU sur environ 150ml

Passage voie ferrée quartier de la gare à Moyeuve Grande

Le carneau existant (1000x1000 mm), ne permet plus un bon écoulement des effluents (radier endommagé). Le syndicat propose de retuber celui-ci par un collecteur de diamètre 700mm (programmation 2021).

Collecteurs publics implantés en domaine privé :

Il subsiste encore des tronçons de collecteurs publics transitant par des propriétés privées. Il convient de les recenser puis d'en prévoir soit le dévoiement soit la conservation avec établissement de conventions avec les propriétaires.

Proposition de campagne annuelle d'inspections télévisées

Aucune campagne d'inspection télévisuelle systématique n'est prévue par le contrat de délégation du service public. Afin d'initier la mise en œuvre d'une politique de gestion patrimoniale du réseau d'assainissement, le délégataire propose la réalisation d'une campagne d'inspection annuelle représentant 10% du linéaire total de la commune. L'exploitation de ces inspections permet d'établir un programme pluriannuel de renouvellement des collecteurs les plus vétustes et de repérer des non-conformités graves telles que des branchements pénétrants réalisés à l'insu du délégataire.

ROMBAS

Eaux claires parasites rue de Guissebonne

Le poste de refoulement de la rue de Guissebonne collecte des volumes excessifs d'eaux claires parasites qui induisent des surcharges hydrauliques des réseaux communaux et intercommunaux. Les points de pénétrations des eaux claires ont été localisés par le délégataire qui par courrier en date du 14/05/2008 a soumis ses propositions à la collectivité. Un relevé débit métriques sur le quartier, va permettre de comprendre le fonctionnement du réseau par temps de pluie.

UCKANGE

Diverses rues

Amélioration et gestion des eaux de pluies sur la rue de Fameck, rue des Jardins, rue du stade

Quartier des 3 maisons

Création d'un poste anti-crue

VITRY SUR ORNE

Cité Vallange – rue de Gandrange

Amélioration des réseaux unitaires du quartier par le remplacement et la réhabilitation de différents collecteurs.

8.6 Gestion durable du patrimoine

8.6.1 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux [P202.2]

Pour l'année 2020, **l'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eaux usées [P202.2]** est de **15 points** sur un barème de 120.

Il n'atteint pas le seuil des 40 points. En conséquence, le service ne peut prétendre disposer du descriptif détaillé tel qu'exigé par le décret « pertes en eau » du 27 janvier 2012. En conséquence, un plan d'actions est à mettre en œuvre pour que :

- D'une part, la valeur de l'indice atteigne la valeur seuil de 40 points afin que le service dispose durablement du descriptif détaillé ;

- D'autre part, le service puisse bénéficier des points additionnels compris entre les cotations 45 et 120 points du nouveau barème en vigueur ; points additionnels d'ores et déjà accessibles pour le service.

Indice Patrimoine		
	Périmètre	2020
1	Amnéville	20
2	Clouange	15
3	Gandrange	15
4	Mondelange	15
5	Moyeuvre Gra	15
6	Moyeuvre peti	30
7	Richemont	15
8	Rombas	15
9	Rosselange	30
10	Uckange	15
11	Vitry	15
12	SIAVO	15

Gestion patrimoine - Niveau de la politique patrimoniale du réseau		Barème	Valeur ICGPR
Code VP	Partie A : Plan des réseaux (15 points)		
VP250	Existence d'un plan des réseaux	10	10
VP251	Mise à jour annuelle du plan des réseaux	5	5
	Partie B : Inventaire des réseaux (30 points qui ne sont comptabilisés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)		
VP252	Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques		Oui
VP253	Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres.		0 %
VP254	Mise à jour annuelle de l'inventaire des réseaux à partir d'une procédure formalisée pour les informations suivantes relatives aux tronçons de réseaux : linéaire, catégorie d'ouvrage, précision cartographique, matériaux et diamètres		Oui
Combinaison des variables VP252, VP253 et VP254	Informations structurelles complètes sur tronçon (diamètre, matériaux)	15	0
VP255	Connaissance pour chaque tronçon de l'âge des canalisations	15	0
	Total Parties A et B	45	15
	Partie C : Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points qui ne sont comptabilisés que si 40 points au moins ont été obtenus pour la partie A et B)		
VP256	Existence information géographique précisant altimétrie canalisations	15	
VP257	Localisation et description des ouvrages annexes et des servitudes	10	
VP258	Inventaire pompes et équipements électromécaniques	10	
VP259	Dénombrement et localisation des branchements sur les plans de réseaux	10	
VP260	Localisation des autres interventions	10	
VP261	Définition mise en oeuvre plan pluriannuel enquête et auscultation réseau	10	
VP262	Mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement des canalisations	10	
	Total:	120	15

Le syndicat a recollé en 2017, les réseaux d'assainissement des communes de Rosselange, Moyeuivre Petite et Malancourt la montagne (enclave de Amnéville) Les communes de Clouange, Gandrange, Richemont et Vitry sur Orne sont programmées au cours du deuxième semestre 2021.

8.6.2 Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte [P255.3]

Les déversoirs d'orage et les « trop-pleins » des postes de relèvement ont été initialement mis en place pour permettre de déverser au milieu naturel les effluents en excès par temps de pluie. La connaissance fine de ces points de rejet et l'évaluation de la pollution rejetée sont nécessaires pour maîtriser l'impact environnemental du réseau d'assainissement. L'indicateur « Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées » [P255.3] (voir définition dans le glossaire en annexe du présent document) permet de mesurer l'avancement de cette politique. Cet indicateur est à établir par la Collectivité avec l'appui du délégataire. Les informations dont nous disposons et qui sont utiles au calcul de l'indicateur sont les suivantes :

Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte	Barème	Valeur ICR
Partie A : Eléments communs à tous les types de réseaux (100 points)		
Identification des points de rejets potentiels aux milieux récepteurs	20	20
Évaluation de la pollution collectée en amont de chaque point potentiel de rejet	10	10
Etude terrain des points de déversements - id moment et taille du déversement	20	20
Mesures débit et pollution sur les points de rejet	30	30
Réalisation rapport sur la surveillance des systèmes de collecte et stations d'épuration	10	10
Connaissance qualité des milieux récepteurs et évaluation impact des rejets sur le milieu récepteur	10	0
Total Partie A	100	90
Partie B : Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou partiellement séparatifs (10 points qui ne sont comptabilisés que si 80 points au moins ont été obtenus en partie A)		
Évaluation de la pollution déversée par les réseaux pluviaux au milieu récepteur	10	0
Partie C : Pour les secteurs équipés en réseaux séparatifs ou mixtes (10 points qui ne sont comptabilisés que si 80 points au moins ont été obtenus en partie A)		
Mise en place suivi de la pluviométrie des principaux déversoirs d'orage	10	10
Total:	120	100

8.6.3 Taux moyen de renouvellement des réseaux [P 253.2]

Le tableau suivant indique le taux moyen de renouvellement des réseaux [P 253.2], en ajoutant aux valeurs du réseau d'eaux usées, les linéaires renouvelés sous la maîtrise d'ouvrage du Syndicat et en moyennant sur 5 ans et en divisant par la longueur totale du réseau :

Données		2020											
Communes	Renouvellement [P 253-2] moyenne des renouvellement sur 5 ans / linéaire total EU												
	2%/an en théorie (amortissements)												
	réseau EU	2011	2012	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	moy/5 ans	%	
Amnéville	42 454					274	204	43	26	0	109	0,26%	
Clouange	13 160		460	250			170	227	0	171	79	0,60%	
Gandrang	16 359		100				188		210	0	80	0,49%	
Mondelange	24 813	760							94	69	19	0,08%	
Moyeuvre Grande	47 328	465				232	559	11	0	256	160	0,34%	
Moyeuvre petite	1 649					169	175		0	0	69	4,17%	
Richemont	13 423					352	64		0	121	83	0,62%	
Rombas	42 429			150		412	368	181	464	96	285	0,67%	
Rosselange	14 416		490			324		226	0	40	110	0,76%	
Uckange	28 852		375	100		145	187	220	706	24	252	0,87%	
Vitry	14 402	100		400		0	366		0	93	73	0,51%	
SIAVO	29 549								0	0	0	0,00%	
TOTAL	288 834	1 325	1 425	900	0	1 907	2 280	907	1 500	870	1 319	0,46%	

8-7 Les investissements et le renouvellement

Les états présentés permettent de tracer, selon le format prévu au contrat, la réalisation des programmes d'investissements et de renouvellement à la charge du délégataire, et d'assurer le suivi des fonds contractuels d'investissements...

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte de la délégation est présentée en annexe V.

8.7.1 Programme contractuel de renouvellement

Les 3 contrats de délégation prévoient un programme de renouvellement. Les opérations du programme réalisées en 2020 sont présentées dans le Rapport Annuel du délégataire. Les dépenses correspondantes sont intégrées aux dépenses présentées plus bas.

Contrat N° H1121 -Périmètre : Amnéville les Thermes, Clouange, Gandrange, Mondelange, Moyeuve Petite, Richemont, Rombas, Rosselange, Uckange et Vitry sur Orne.

SIAVO - Mondelange (asst)	PR Archéosite	Pompe 1	2011	8	1 023
SIAVO - Commune d'UCKANGE	PR Mairie	Pompe 2	2009	10	1 933
SIAVO - Commune d'AMNEVILLE	PR Justemont	Coffret de Télégestion		10	2 274

Les opérations 1 et 3 ont été décalées de 2019 à 2020

Montant total en € HT pour le renouvellement patrimonial en 2020 : 5 230 HT.

Contrat N° H1021 - Périmètre : Moyeuve grande

Aucun programme d'investissements de premier établissement n'a été défini au contrat.

Contrat N° H1171- Station d'Épuration de Richemont

Les opérations suivantes sont en cours de réalisation :

- ✓ Création d'un point A2 en tête de station
- ✓ Mise en place d'un outil de diagnostic des eaux claires parasites
- ✓ Réalisation d'une visite virtuelle de la Station d'épuration
- ✓ La modernisation de l'architecture du réseau des automates et de la supervision
- ✓ L'amélioration des performances des filtres à presse à plateaux et fiabilisation de la reprise des boues déshydratées
- ✓ Sécurisation et modernisation du PR de Knoblauch à Moyeuve-Grande
- ✓ L'amélioration des performances énergétiques de la station

8.7.2 Les autres dépenses de renouvellement

Les états présentés dans le Rapport Annuel du délégataire permettent de suivre les dépenses réalisées dans le cadre d'une obligation en garantie pour continuité du service ou d'un fonds contractuel de renouvellement.

La méthode de calcul de la charge économique imputée au compte de la délégation est présentée dans le paragraphe « V.4.1 Les modalités d'établissement du CARE ».

7.7.3 Dépenses relevant d'une garantie pour continuité du service

Cet état fournit, sous la forme préconisée par la **FP2E**, les dépenses de renouvellement réalisées au cours de l'exercice dans le cadre d'une obligation en garantie pour continuité du service.

Contrat N° H1121 -Périmètre : Amnéville les Thermes, Clouange, Gandrange, Mondelange, Moyeuve Petite, Richemont, Rombas, Rosselange, Uckange et Vitry sur Orne.

Nature des biens	2020
Equipements (€)	44 817

Ci-dessous la liste des équipements réalisés dans le cadre de la garantie de continuité de service :

RNVT ARMOIRE ELECTRIQUE PR DU TEMPLE A UCKANGE
RNOV HYDRALILIQUE PR DU STADE AMNEVILLE
RNVT POMPE 1 PR 1 RUE DE HAYANGE A UCKANGE
RNVT POMPE 2 EP COTEAU DU SOLEIL AMNEVILLE
RNVT POMPE 1 PR DES ARTISANS ROMBAS
RNVT PILOTE STATION SOUS VIDE AMNEVILLE
RNVT PORTE PR SAPINIERE
RNVT POMPE 1 PR MUGUET A UCKANGE
RENOV HYDRAULIQUE PR DU TEMPLE UCKANGE
RENOV HYDRAULIQUE PR mairie UCKANGE
RNVT HUISSERIE PR CURE THERMALE AMNEVILLE
RNVT POMPE 12 PR GUISSSEBONNE
RNVT Armoire PR CAMPING LE PEROTIN MOYEUVRE

Contrat N° H1021 - Périmètre : Moyeuve grande

Cet état fournit, sous la forme préconisée par la FP2E, les dépenses de renouvellement réalisées au cours de l'exercice dans le cadre d'une obligation en garantie pour la continuité du service. Sans objet en 2020.

Contrat N° H1171- Station d'Epuration de Richemont

Nature des biens	2020
Equipements (€)	104 958,40

7.7.4 Dépenses relevant d'un fonds de renouvellement

Contrat N° H1121 -Périmètre : Amnéville les Thermes, Clouange, Gandrange, Mondelange, Moyeuve Petite, Richemont, Rombas, Rosselange, Uckange et Vitry sur Orne.

Un fonds de renouvellement a été défini au contrat. Les dépenses et la situation du fonds relatif à l'exercice sont résumées dans les tableaux suivants :

Contrat N° H1021 - Périmètre : Moyeuve grande
Aucun fond de renouvellement n'a été défini au contrat.

Contrat N° H1171 - Station d'Épuration de Richemont

SUIVI PLAN DE GROS ENTRETIEN ET DE RENOUVELLEMENT (GER)				
contrat :		SIAVO	H1171	
CHANTIER	LIBELLE	DEBIT	CREDIT	SOLDE
	DOTATION ANNUELLE 2020 avec K1 = 1 pour 2020		112 800,00	
	RNV/T POMPE 1 PR MIMOSAS MONDELANGE	2 671,11		
	RNV/T POMPE A SABLE N°2 STEP SIAVO	6 510,00		
	RNV/T ARMOIRE ELECTRIQUE PR HOPITAL MOYEUVRE	235,95		
	Rénovation CHAINE DEBATTISSAGE FILTRE PRESSE 2	2 910,00		
	TOTAL GENERAL AU 31/12/ 2020	12 327,06	112 800,00	100 472,94
	SOLDE NET AU 31/12/2020			100 472,94

ANNEXES

DONNEES ET PATRIMOINE DU SIAVO

- Habitants
- Abonnés
- Collecteurs
- Equipements – Avaloirs

INDICATEURS DU SERVICE – TABLEAU DE SYNTHESE

COMPTE ANNUEL DE RESULTAT D'EXPLOITATION PAR COMMUNE

ASSIETTE DE LA REDEVANCE

EVOLUTION DES TARIFS SIAVO 2019/2020

PRIX DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'EAU EN 2019

FACTURES D'EAU PAR COMMUNE

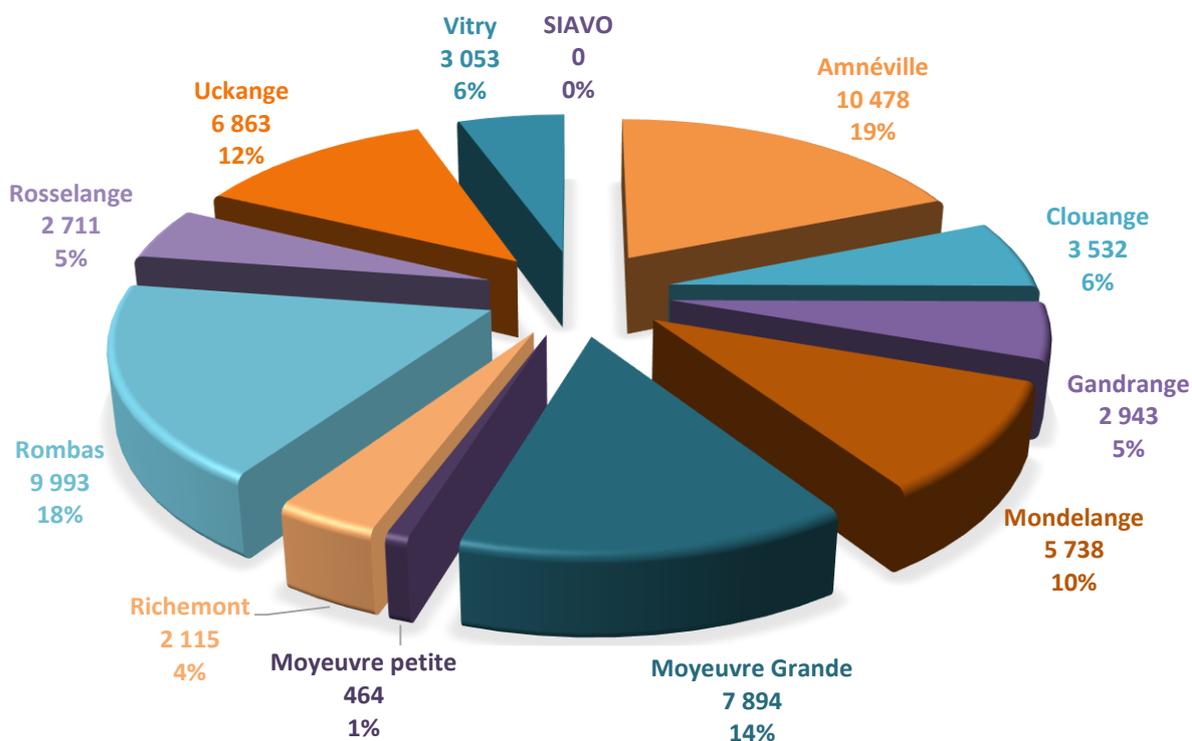
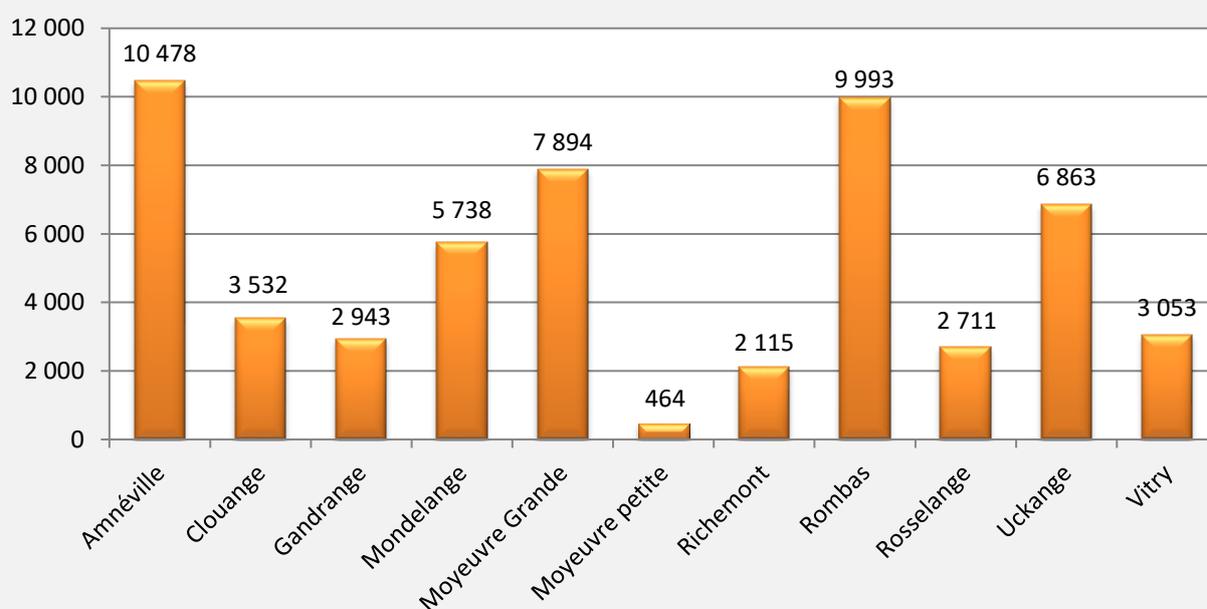
NOTE D'INFORMATION AGENCE DE L'EAU 2021 – CHIFFRES 2020

TARIF ABONNE SERVICE ASSAINISSEMENT EN 2020 (DCS 17-2020)

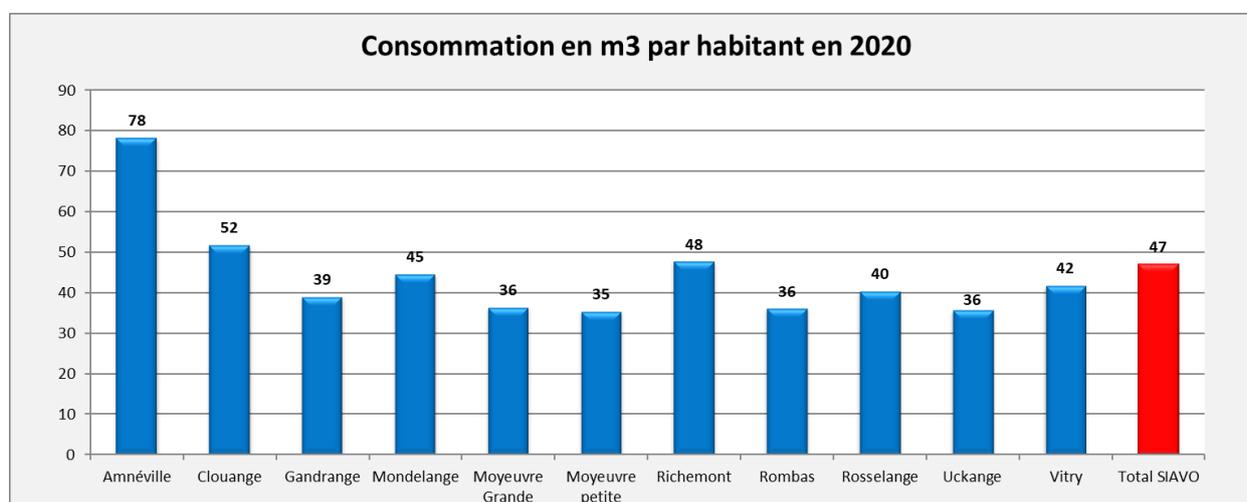
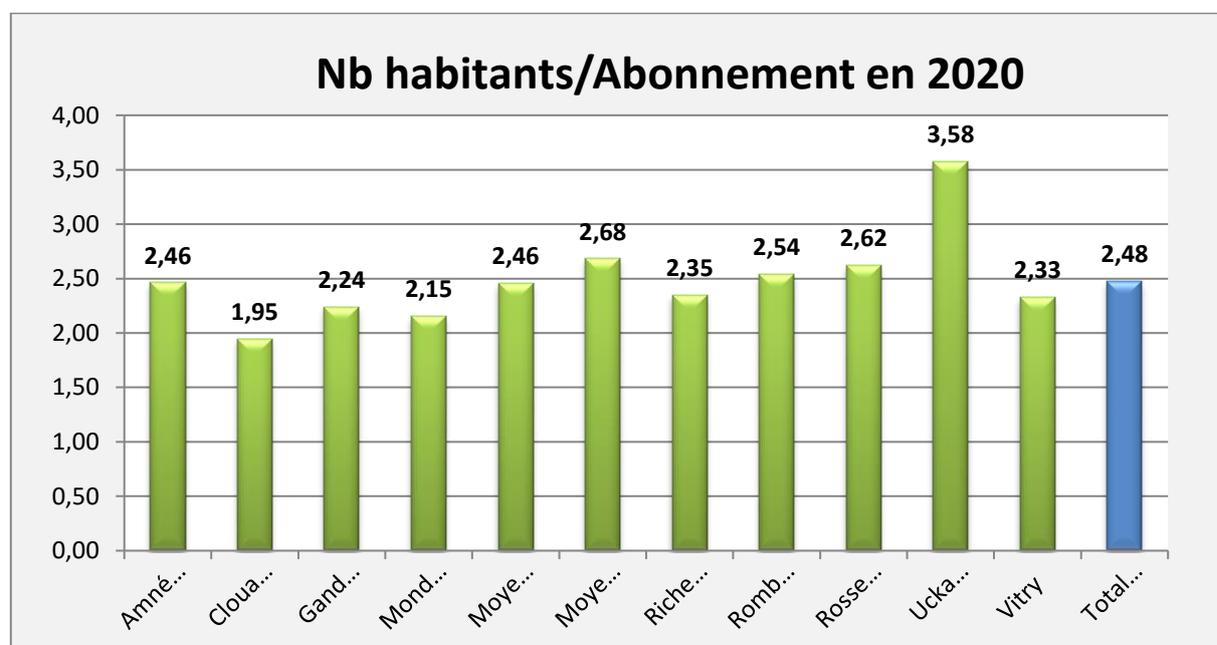
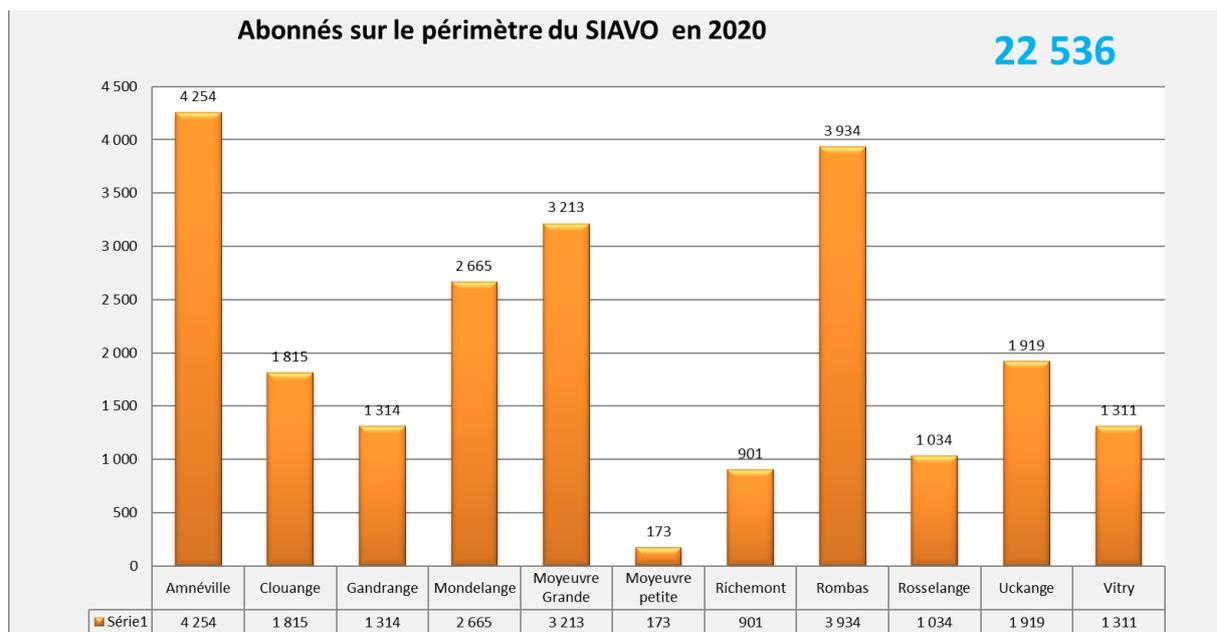
TRAVAUX ET PRESTATIONS REALISEES PAR LE SIAVO EN 2020

EVALUATION DE LA CONFORMITE ANNUEL POUR L'ANNEE 2020 DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT (courrier DDT du 28 juin 2020)

Données physiques

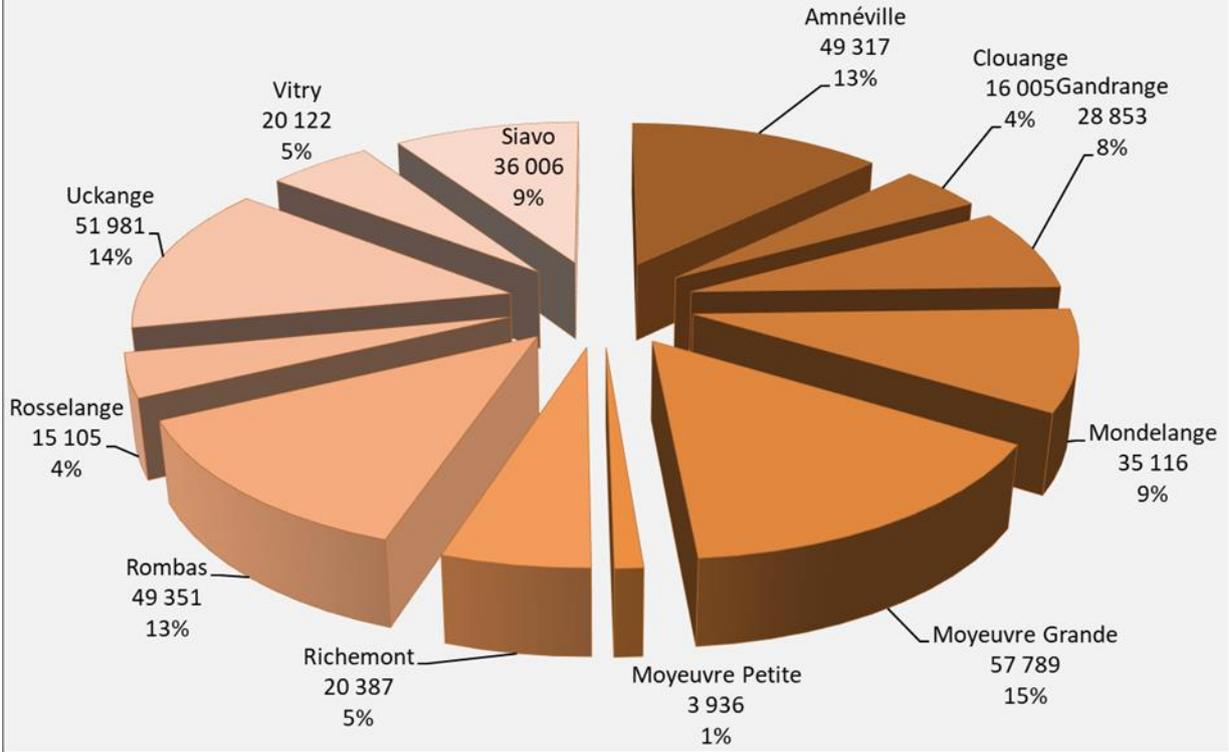
NB HABITANTS PÉRIMÈTRE DU SIAVO 2020 **55784**Nb Habitants périmètre du SIAVO en 2020 **55784**

Nombre d'Abonnés et consommation

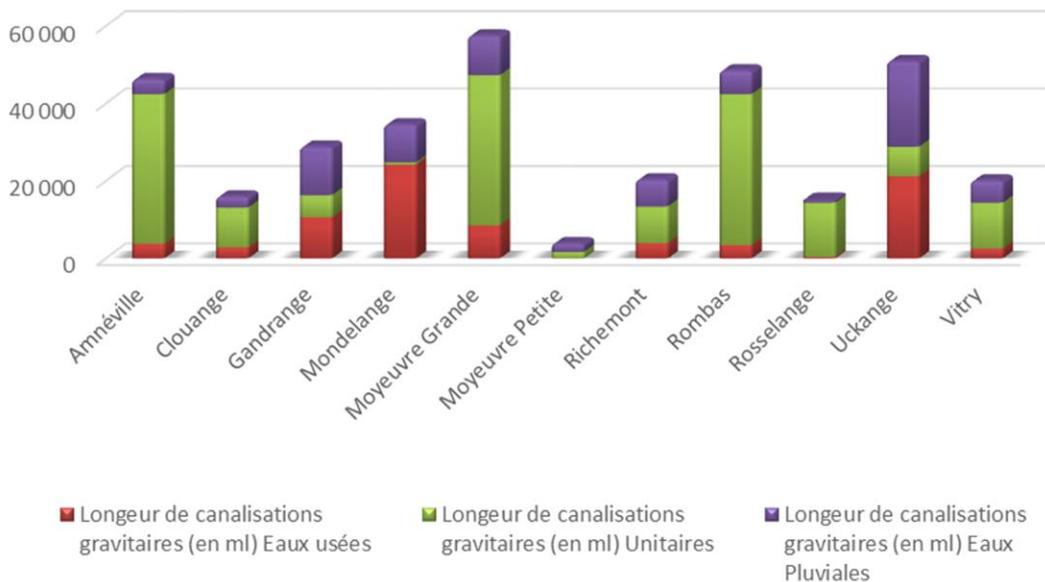


Collecteurs du Syndicat

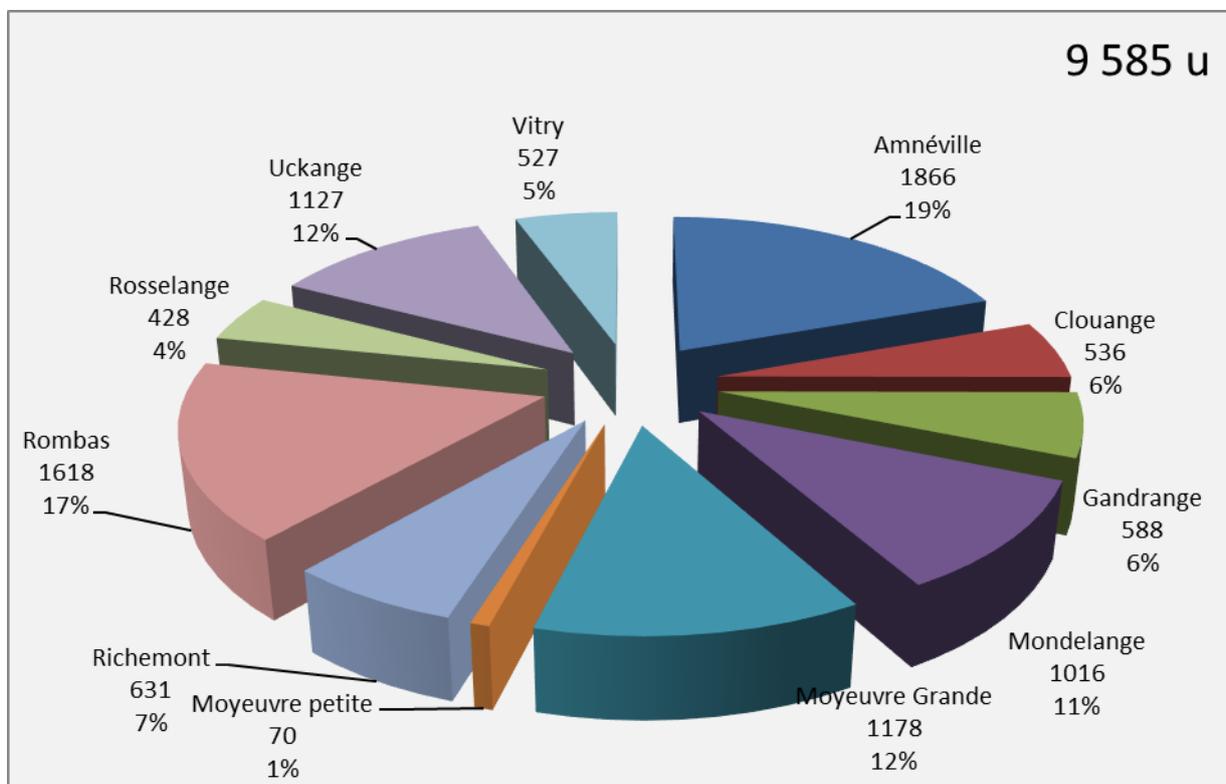
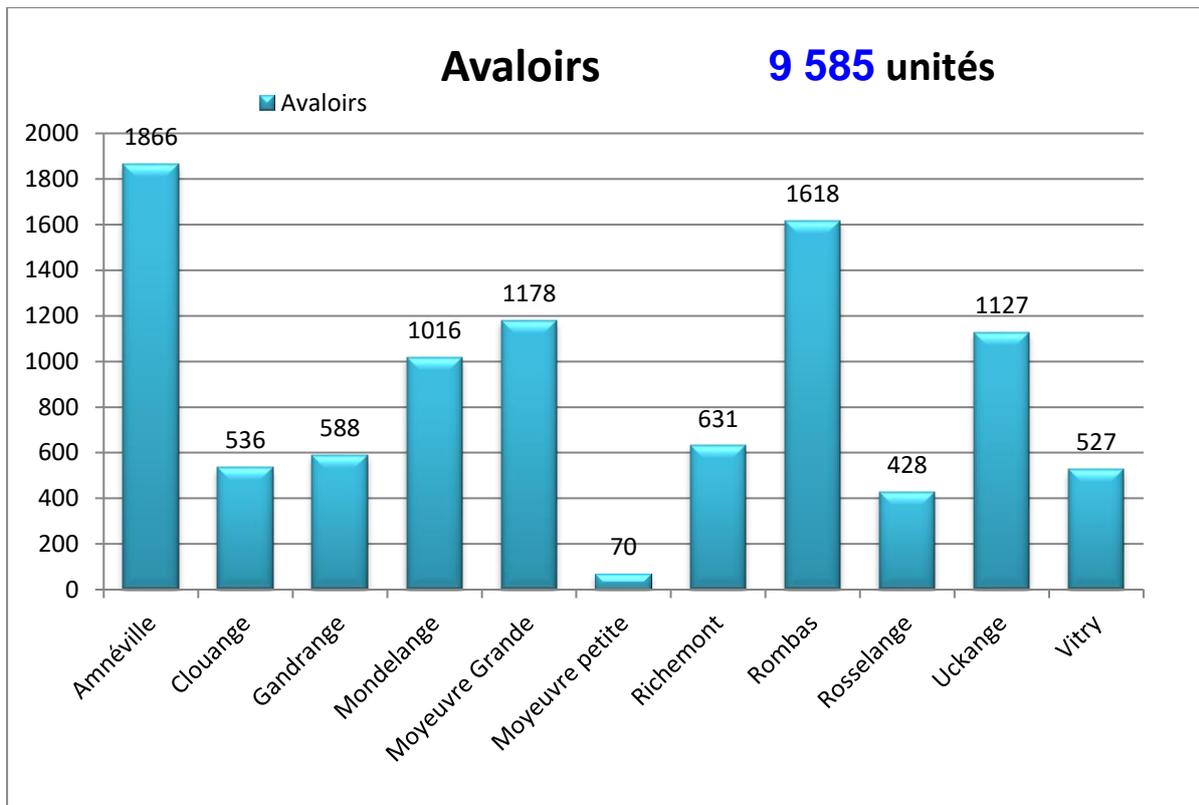
Répartition Collecteurs 2020 - 383 969 ml



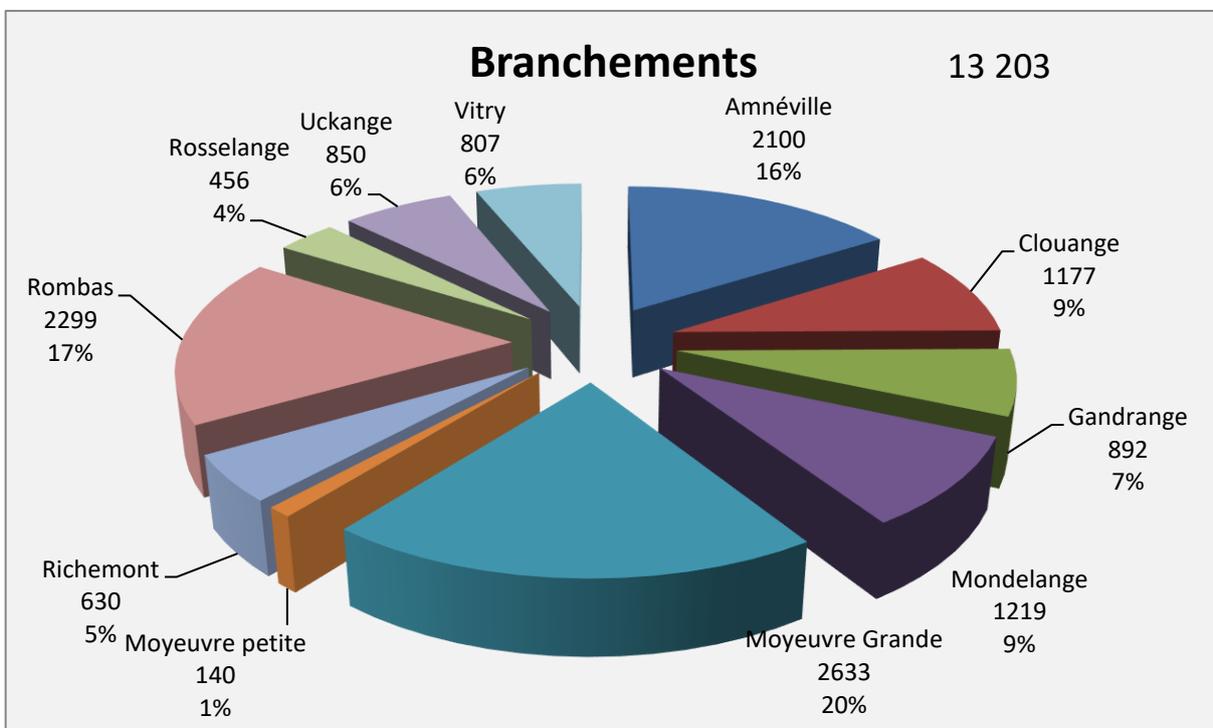
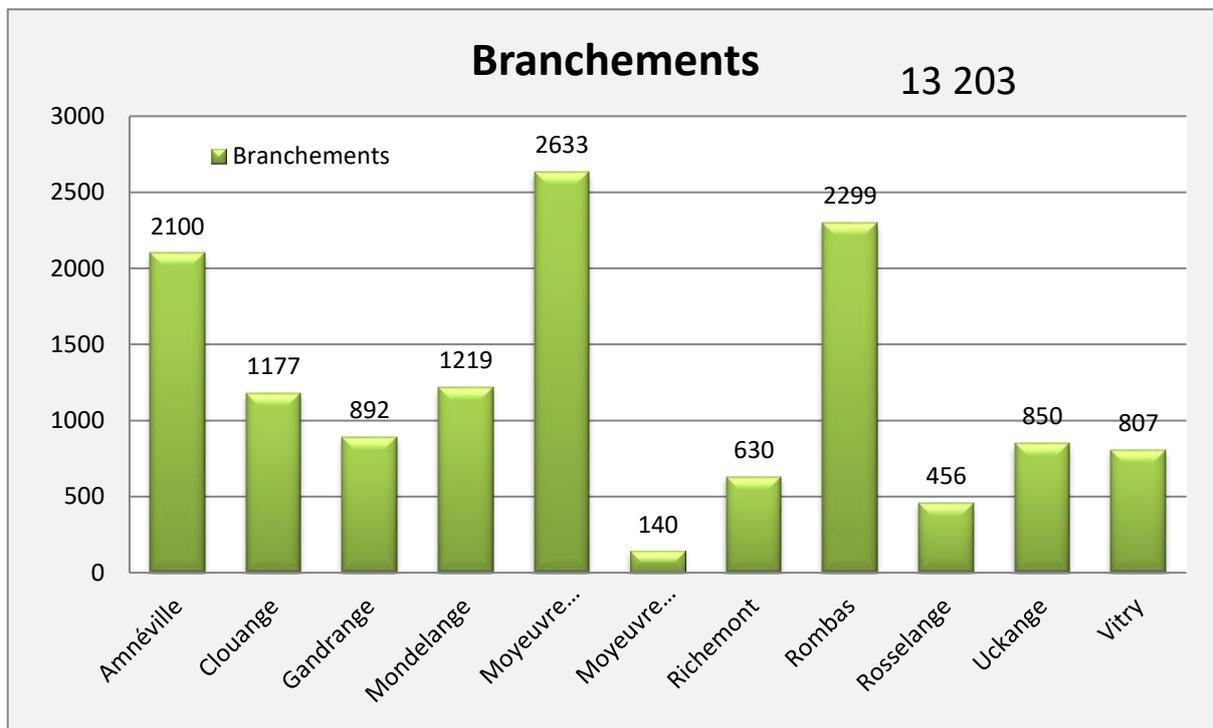
Collecteurs 2020 - 383 969 ml



Equipements -Avaloirs



Nombre de branchements par Commune



Indicateurs de service – tableau de Synthèse

		2020		
N°	Indicateurs du service	SIAVO Contrat N° H1171	Amnéville - Clouange Gandrange - Mondelange Moyeuvre-petite - Richefont Rombas - Rosselange Uckange - Vitry/orne Contrat N° H1121	Moyeuvre- grande Contrat N° H1021
	L'ACTIVITE CLIENTELE			
	Nombre de communes desservies	11	10	1
[D201.0]	Nombre d'habitants desservis total (estimation)	55 784	47 890	7 894
	Nombre total d'abonnés (clients)	22 533	19 323	3 213
	- Nombre d'abonnés du service	22 533	19 323	3 213
	- Nombre d'autres services (réception d'effluents)	2		
	Assiette totale de la redevance en m3	2 570 429	2 227 799	296 638
	- Assiette de la redevance des abonnés du service	2 570 429	2 227 799	296 638
	- Assiette de la redevance « autres services » (réception d'effluents)	200		
[D202.0]	Nombre d'autorisations de déversement			
	QUALITE DU SERVICE A L'USAGER			
[P251.1]	Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers	0,00u/1000 ha	0,00/1000 ha	0,00/1000 ha
[P258.1]	Taux de réclamations Délégitaire 0,00 u/1000 abonnés	0,22u/1000 ha	1,90u	0,31u
[P257.0]	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	1,20%	4,310	1,630
[P207.0]	Abandons de créance et versements à un fonds de solidarité			
	- Nombre d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	8	1	7
	- Montant d'abandons de créance et versements à un fonds de solidarité	1 139	300	839
	PRIX DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT			
[D204.0]	Prix TTC par m3 pour 120 m3 (assainissement seul) tva 10%	2,150	2,150	2,160
	COLLECTE DES EAUX USEES PRODUCTEUR VALEUR			
	Nombre de désobstructions sur réseau	2	171	40
	Longueur de canalisation curée Délégitaire	1 905	45 339	3 067
	LA DEPOLLUTION PRODUCTEUR VALEUR			
	Volume arrivant (collecté) en m3	6 698 283		
	Charge moyenne annuelle entrante en DBO5 en kg	1 277		
	Charge moyenne annuelle entrante en EH	21 284		
	Volume traité	6 778 240		
	L'EVACUATION DES BOUES ET DES DECHETS			
[P203.0]	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration en t	974,5		
	Masse de refus de dégrillage évacués en t	178		
	Masse de sables évacués en t	95,0		
	Volume de graisses évacuées en m3	188		
	LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE PRODUCTEUR VALEUR			
[P201.1]	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées			
[P203.3]	Conformité de la collecte des effluents			
[P255.3]	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	100		
[P204.3]	Conformité des équipements d'épuration	-		
[P254.3]	Conformité des performances des équipements d'épuration	83		
[P205.3]	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration			
	Conformité réglementaire des rejets (arrêté préfectoral)	-		
	Conformité réglementaire des rejets (directive européenne)	-		
	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes	100		
[P206.3]	conformes	100		
[P301.3]	Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	-		
	LA GESTION DU PATRIMOINE			
	Nombre de branchements eaux usées et/ou unitaires			2 641
	Nombre de branchements eaux pluviales		-	
	Nombre de branchements neufs		-	0
	Linéaire du réseau de collecte	34 170	222 449	47 574
[P202.2]	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux collectif	15	15	15
	Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées	100	100	100
[P252.2]	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage pour 100 km de réseau	26,34u	3,60u	2,10u
[P253.2]	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	-	-	-
	Nombre de postes de relèvement	16	50	9
	Nombre d'usines de dépollution	1		
	Capacité de dépollution en équivalent-habitants	70 000		
	LA SATISFACTION DES USAGERS ET L'ACCES A L'EAU			
	Existence d'une mesure de satisfaction clientèle Délégitaire Mesure statistique d'entreprise	oui	oui	oui
	Taux de satisfaction globale par rapport au Service	84,00	84,00	84,00
	Existence d'une Commission consultative des Services Publics Locaux	non	oui	non
	Existence d'une Commission Fonds Solidarité Logement	oui	oui	oui
	LES CERTIFICATS PRODUCTEUR VALEUR			
	Obtention de la certification ISO 9001 par l'exploitant Délégitaire Certification	oui	oui	oui
	Obtention de la certification ISO 14001 (usine)	en vigueur	en vigueur	en vigueur
	Obtention de la certification ISO 14001 (réseau)	en vigueur	en vigueur	en vigueur
	Liaison du service à un laboratoire accrédité	oui	oui	oui

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation par Contrat

CONTRAT H1121 : Amnéville, Clouange, Gandrange, Mondelange, Moyeuvre-Petite, Richemont, Rombas, Rosselange, Uckange et Vitry/Orne

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation
Année 2020
(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: H1121 - SIAVO COLLECTE EAU USEE&PLUVIALE

Assainissement

LIBELLE	2019	2020	Ecart %
PRODUITS	1 351 204	1 626 321	20.36 %
Exploitation du service	672 870	761 569	
Collectivités et autres organismes publics	582 848	803 779	
Travaux attribués à titre exclusif	21 039	370	
Produits accessoires	74 448	60 603	
CHARGES	1 240 261	1 715 065	38.28 %
Personnel	143 915	180 911	
Energie électrique	50 148	66 150	
Produits de traitement	0	169	
Sous-traitance, matières et fournitures	304 541	485 353	
Impôts locaux et taxes	8 676	13 372	
Autres dépenses d'exploitation	17 679	10 238	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	7 580	5 072	
<i>engins et véhicules</i>	15 792	15 941	
<i>informatique</i>	15 920	18 569	
<i>assurances</i>	4 661	4 346	
<i>locaux</i>	10 142	13 678	
<i>autres</i>	- 36 418	- 47 367	
Contribution des services centraux et recherche	43 683	42 278	
Collectivités et autres organismes publics	582 848	803 779	
Charges relatives aux renouvellements	78 294	88 110	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	37 348	46 818	
<i>programme contractuel (renouvellements)</i>	40 946	41 293	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	10 479	24 708	
RESULTAT AVANT IMPOT	110 943	- 88 744	NS
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	36 977	0	
RESULTAT	73 966	- 88 744	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

3/20/2021

CONTRAT H1021 : Moyeuve-Grande

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation
Année 2020
(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: H1021 - SIAVO - Moyeuve Grande

Assainissement

LIBELLE	2019	2020	Ecart %
PRODUITS	331 295	338 962	2.31 %
Exploitation du service	166 063	172 783	
Collectivités et autres organismes publics	155 600	160 581	
Travaux attribués à titre exclusif	8 686	4 652	
Produits accessoires	946	945	
CHARGES	214 538	214 194	-0.16 %
Personnel	17 161	21 149	
Energie électrique	250	257	
Sous-traitance, matières et fournitures	26 381	16 977	
Impôts locaux et taxes	1 910	2 814	
Autres dépenses d'exploitation	1 427	- 726	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	1 241	835	
<i>engins et véhicules</i>	1 845	2 049	
<i>informatique</i>	3 540	3 902	
<i>assurances</i>	1 043	918	
<i>locaux</i>	2 213	2 504	
<i>autres</i>	- 8 453	- 10 934	
Contribution des services centraux et recherche	9 769	8 934	
Collectivités et autres organismes publics	155 600	160 581	
Charges relatives aux renouvellements	738	742	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	738	742	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	1 300	3 466	
RESULTAT AVANT IMPOT	116 757	124 768	6.86 %
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	38 915	34 935	
RESULTAT	77 842	89 832	15.40 %

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

3/20/2021

CONTRAT H1171 : SIAVO

Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation
Année 2020
(en application du décret du 14 mars 2005)

Collectivité: H1171 - SIAVO ASST

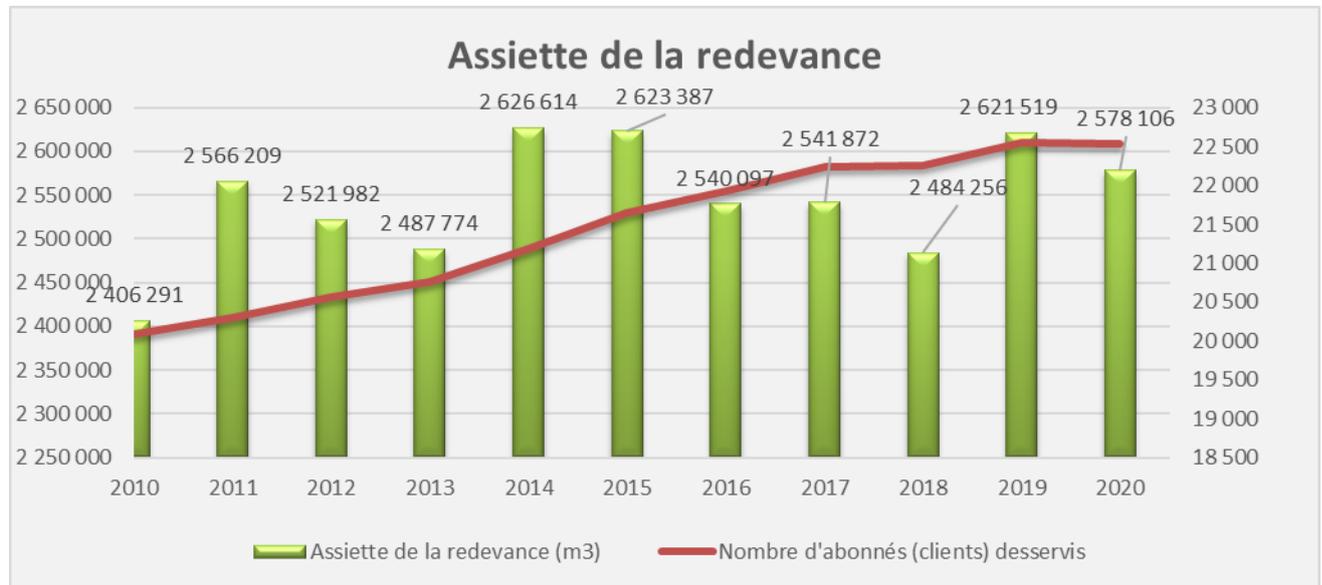
Assainissement

LIBELLE	2019	2020	Ecart %
PRODUITS	3 255 711	3 708 839	13.92 %
Exploitation du service	2 688 328	2 797 742	
Collectivités et autres organismes publics	566 816	845 089	
Travaux attribués à titre exclusif	0	65 175	
Produits accessoires	568	832	
CHARGES	2 593 240	2 679 527	3.33 %
Personnel	392 894	469 475	
Energie électrique	213 370	251 216	
Produits de traitement	50 637	47 206	
Analyses	11 525	14 700	
Sous-traitance, matières et fournitures	385 811	478 851	
Impôts locaux et taxes	64 594	83 226	
Autres dépenses d'exploitation	58 349	42 529	
<i>télécommunications, poste et telegestion</i>	20 601	15 646	
<i>engins et véhicules</i>	49 031	53 971	
<i>informatique</i>	45 427	64 991	
<i>assurances</i>	13 330	14 591	
<i>locaux</i>	31 636	49 050	
<i>autres</i>	- 101 679	- 155 719	
Contribution des services centraux et recherche	124 629	141 946	
Collectivités et autres organismes publics	566 816	845 089	
Charges relatives aux renouvellements	152 213	231 012	
<i>pour garantie de continuité du service</i>	152 213	118 212	
<i>fonds contractuel (renouvellements)</i>	0	112 800	
Charges relatives aux investissements	558 340	38 159	
<i>programme contractuel (investissements)</i>	558 340	38 159	
Pertes sur créances irrécouvrables-Contentieux recouvrement	14 063	36 116	
RESULTAT AVANT IMPOT	662 471	1 029 312	NS
Impôt sur les sociétés (calcul normatif)	220 801	288 208	
RESULTAT	441 670	741 104	NS

Conforme à la circulaire FP2E de janvier 2006

3/20/2021

ASSIETTE DE LA REDEVANCE

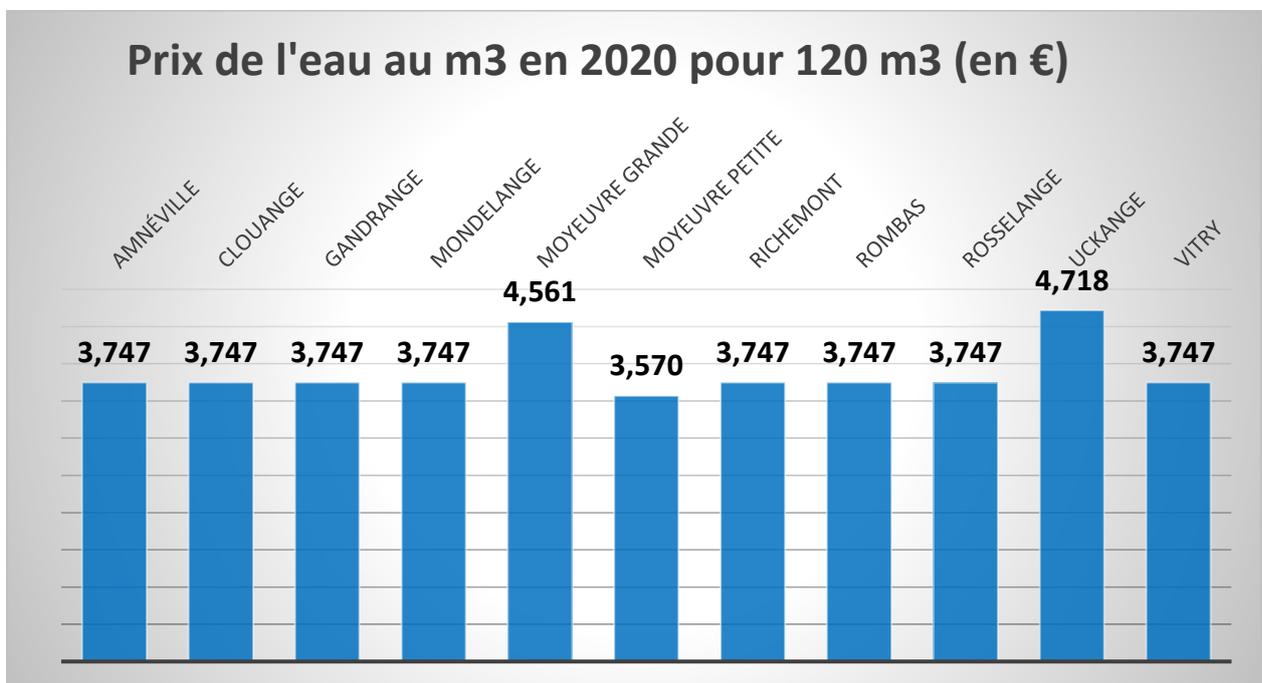
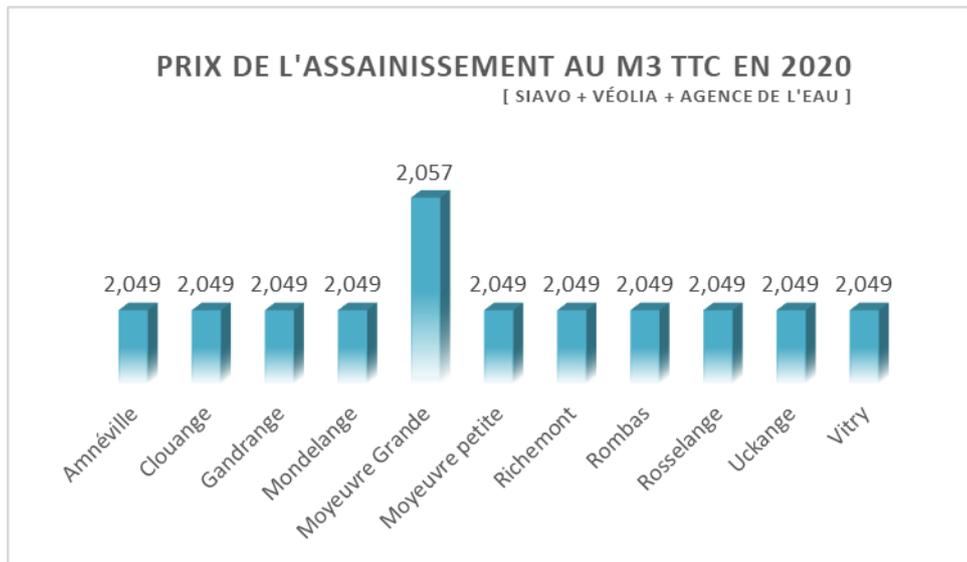


Evolution des tarifs 2019/2020

Evolution des redevances abonnés EU entre 2019/2020 - part SIAVO

N°		SIAVO 2019			SIAVO 2020			Ecart €	Ecart € HT	ecart TTC pour 120 m3
		SIAVO collecte part communes	SIAVO traitement	Total SIAVO	SIAVO collecte part communes	SIAVO traitement	Total SIAVO			
										1,1 120
1	Amnéville	0,30	0,33	0,630	0,30	0,33	0,630	0,00	0,00	0,0 €
2	Clouange	0,30	0,33	0,630	0,30	0,33	0,630	0,00	0,00	0,0 €
3	Gandrange	0,30	0,33	0,630	0,30	0,33	0,630	0,00	0,00	0,0 €
4	Mondelange	0,30	0,33	0,630	0,30	0,33	0,630	0,00	0,00	0,0 €
5	Moyeuvre Grande	0,30	0,33	0,630	0,30	0,33	0,630	0,00	0,00	0,0 €
6	Moyeuvre petite	0,30	0,33	0,630	0,30	0,33	0,630	0,00	0,00	0,0 €
7	Richemont	0,30	0,33	0,630	0,30	0,33	0,630	0,00	0,00	0,0 €
8	Rombas	0,30	0,33	0,630	0,30	0,33	0,630	0,00	0,00	0,0 €
9	Rosselange	0,30	0,33	0,630	0,30	0,33	0,630	0,00	0,00	0,0 €
10	Uckange	0,30	0,33	0,630	0,30	0,33	0,630	0,00	0,00	0,0 €
11	Vitry	0,30	0,33	0,630	0,30	0,33	0,630	0,00	0,00	0,0 €
	SIAVO	0,30	0,33	0,630	0,30	0,33	0,630			

Prix de l'assainissement et de l'eau en 2020



Factures d'eau sur la base de 120 m³

VEOLIA :

- Moyeuve-Grande
- Moyeuve-Petite
- Uckange

SIEGVO :

- Amnéville
- Clouange
- Gandrange
- Mondelange
- Rosselange
- Richemont
- Rombas
- Vitry sur Orne

**NOTE D'INFORMATION AGENCE DE L'EAU 2020
CHIFFRES 2019**

TRAVAUX ET PRESTATIONS REALISEES PAR LE SIAVO EN 2020

TARIF ABONNE SERVICE ASSAINISSEMENT EN 2020
DCS 17-2020

**EVALUATION DE LA CONFORMITE ANNUEL POUR L'ANNEE
2020 DU SYSTEME D'ASSAINISSEMENT
(courrier DDT du 28 juin 2020)**